



Date d'octroi : 21 octobre 2016

Numéro de contrat 35035-165058/001/CY

ROP 061-16

POR@PCO-BCP.gc.ca



Bureau du Conseil privé

Rapport du BCP – Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Deuxième ronde de groupes de discussion

RAPPORT FINAL
Le 24 mars 2017

Affaires publiques Ipsos

1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613 241-5802
Télééc. : 613 248-7981

« This report is also available in English. »



Table des matières

1. Rapport sommaire.....	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthodologie.....	2
Faits saillants 3	
2. Résultats détaillés.....	9
Thèmes abordés.....	9
Mesures déployées par le gouvernement.....	9
Bombardier.....	10
Réforme électorale.....	10
Transferts en santé.....	10
Obligations d'épargne du Canada	11
Relations entre le Canada et les États-Unis.....	11
Forces armées canadiennes	12
Justice	14
Logement.....	15
Programme pour les entreprises innovatrices	16
Neutralité du Net ou du réseau.....	17
Thèmes	17
3. Annexes	22
Annexe A. Méthodologie détaillée	22
Annexe B. Guide de recrutement	24
Annexe C. Guides de discussion.....	29



Énoncé de neutralité politique

À titre de cadre supérieur d'Ipsos, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Affaires publiques Ipsos

1. Rapport sommaire

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à régler avec rapidité et efficacité les enjeux auxquels font face le gouvernement et le pays.

Dans le cadre de son rôle-conseil auprès du premier ministre, le BCP offre des conseils objectifs en matière de politique et d'information, notamment d'information sur les priorités des Canadiens afin de soutenir le premier ministre et le Cabinet. À cette fin, le Secrétariat des communications et des consultations du BCP appuie le bureau du premier ministre en coordonnant les communications gouvernementales et en mettant en place les grands thèmes de communication du gouvernement, conformément aux priorités établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également en collaboration avec les secrétariats d'orientation du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour mener à bien son mandat, le BCP avait besoin d'un cycle de collecte continue de données qualitatives pour s'assurer d'avoir un portrait à jour de l'opinion des Canadiens au sujet d'enjeux généraux qui présentent un intérêt pour le gouvernement, par exemple leur point de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le projet de recherche vise à permettre au gouvernement du Canada de mieux comprendre les tendances émergentes et de mesurer les points de vue des Canadiens sur des enjeux et des projets de politique importants à l'échelle nationale.

Par l'intermédiaire d'un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une bonne compréhension des points de vue des Canadiens sur les enjeux les plus importants auxquels le pays est confronté; les perceptions en ce qui concerne la meilleure façon dont le gouvernement fédéral pourrait s'y attaquer; les attentes quant aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et les perspectives sur la façon dont le gouvernement pourrait le plus efficacement concentrer ses efforts pour s'occuper des enjeux émergents. Le projet de recherche permet d'orienter l'élaboration de messages de communication, de produits et de stratégies de diffusion pour s'attaquer aux enjeux prioritaires. Par ailleurs, il permet au gouvernement du Canada d'élaborer et d'améliorer les activités de communication afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens en leur transmettant en temps opportun des renseignements à jour, faciles à comprendre et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens sur les sujets concernés.

Cette deuxième vague de la recherche qualitative continue était destinée à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et questions politiques qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les sujets abordés pendant les groupes de discussion variaient d'un endroit à l'autre. Voici les sujets qui ont été traités :

- Connaissance des mesures récentes déployées par le gouvernement du Canada
- Aide accordée à Bombardier

- Connaissance des récentes annonces au sujet de la réforme électorale
- Financement des soins de santé
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Programme de soutien destiné aux entreprises innovatrices
- Initiative de logements abordables
- Neutralité du Net ou du réseau
- Les Forces armées canadiennes
- Justice
- Objectifs généraux du gouvernement du Canada
- Énergie et environnement

Aperçu de la méthodologie

La deuxième vague de la recherche qualitative consistait en une série de 12 groupes de discussion réunissant des Canadiens de 20 ans et plus. Ces rencontres ont eu lieu entre le 15 et le 28 février 2017. Tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont été tenus en soirée. Dans chaque ville, la première rencontre débutait à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30. Ces rencontres ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Montréal – 15 février
- Fredericton – 16 février
- Toronto – 22 février
- London – 23 février
- Winnipeg – 27 février
- Vancouver – 28 février

Pour chaque rencontre, 12 participants étaient recrutés afin qu'au moins 8 à 10 personnes s'y présentent. Au total, 107 participants ont pris part aux discussions. Tous ont reçu une somme de 75 \$ pour assister aux rencontres là où les groupes de discussion avaient lieu. Le questionnaire de recrutement a permis de s'assurer que les participants formaient un échantillon représentatif de la population générale avec un bon mélange de sexes, d'âges, de niveaux de scolarité et de revenus ainsi que de composition des foyers. Vous trouverez des précisions supplémentaires sur la méthodologie dans l'annexe du présent rapport.

La seconde vague fait partie d'un projet de recherche qualitative en continu qui comptera au total 144 groupes de discussion qui seront tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année civile 2017, avec la possibilité de renouveler le cycle de recherche pour deux années supplémentaires. Pour l'année civile 2017, le montant du contrat lié à ce projet de recherche s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

Faits saillants

Bombardier

Le niveau de connaissance de l'aide du gouvernement accordée à Bombardier varie grandement d'une ville à l'autre. Les participants de Montréal sont plus au courant que leurs homologues de Fredericton ou de Toronto. Néanmoins, peu de participants sont en mesure de fournir des détails précis sur la nature de cette aide du gouvernement du Canada. En règle générale, les interrogations soulevées sont plus nombreuses que les réponses :

- Quelle est la nature exacte de l'engagement financier?
- Pourquoi cette aide est-elle requise, et pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il accordé de l'aide? (question soulevée à Fredericton et à Toronto)
- En quoi diffère-t-elle de l'aide accordée par le gouvernement du Québec? (à Montréal)
- Quand la contribution a-t-elle été octroyée et quelles sont les modalités de remboursement en place?

À la lumière des renseignements supplémentaires fournis sur la nature de cette aide et étant donné qu'il s'agit d'un prêt remboursable, la plupart des participants trouvent qu'il est approprié de la part du gouvernement fédéral d'accorder une aide financière.

Réforme électorale

La connaissance de la réforme électorale peut, au mieux, être qualifiée de mitigée et de superficielle dans la plupart des cas. Peu de participants des groupes de Montréal, Fredericton, Toronto et London en ont entendu parler. Par ailleurs, les commentaires émis portent surtout sur l'engagement pris par le gouvernement d'explorer la possibilité d'une réforme électorale et sur la mise de côté de cette initiative en raison d'un manque de consensus sur la voie à suivre. Ce résultat n'est pas vraiment surprenant puisqu'il s'agit d'un enjeu perçu comme très complexe par les participants.

Transferts en santé

Au cours d'une brève discussion sur les enjeux liés aux soins de santé, on a demandé aux participants de Montréal, Fredericton, London et Winnipeg s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet des soins de santé et de nouvelles ententes de financement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de leur province.

Un certain nombre de participants des groupes de Montréal et de Fredericton mentionnent spontanément avoir entendu parler de négociations entre le gouvernement fédéral et certaines provinces. Ceux qui sont au courant, en particulier à Fredericton, disent qu'ils ont entendu dire que le gouvernement fédéral souhaitait octroyer des fonds pour la santé mentale et les soins de longue durée. Dans chaque ville, les participants font brièvement référence au gouvernement fédéral et aux ententes bilatérales signées avec certaines provinces, mais pas avec d'autres. Par ailleurs, un certain nombre de participants de Fredericton disent appuyer cette approche.

Obligations d'épargne du Canada

La connaissance des Obligations d'épargne du Canada (OÉC) est modérée chez les participants de Montréal et de Fredericton. En outre, on constate une indifférence marquée à l'égard du programme et aucun attachement profond à celui-ci. Quand on demande aux participants si ce programme continue de répondre à un besoin, la plupart estiment qu'en raison de l'offre d'autres produits financiers plus concurrentiels et des coûts probables associés à l'administration du programme, il est temps de l'abolir graduellement.

Relations entre le Canada et les États-Unis

Les points de vue sur les relations entre le Canada et les États-Unis abondent dans les groupes de Montréal, Fredericton, Toronto et London, où ce thème a été abordé. Les commentaires portent surtout sur la récente visite du premier ministre à Washington pour rencontrer le président des États-Unis. La plupart des participants sont d'avis que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont fait du bon travail pour ce qui est de souligner que le Canada continuerait d'agir dans son intérêt avec respect, tout en étant à l'affût des occasions de collaborer avec les États-Unis lorsque cela semble judicieux.

Par ailleurs, la majorité estime que les préoccupations des États-Unis relativement à l'ALÉNA sont surtout causées par un apparent déséquilibre commercial entre les États-Unis et le Mexique. D'autres pensent que le Canada devrait essayer de diversifier ses relations commerciales en vue d'être moins dépendant des États-Unis; l'AECG (Accord économique et commercial global) est mentionné à titre d'exemple.

On a aussi demandé aux participants de nommer des secteurs possibles de collaboration avec les États-Unis. Voici les secteurs mentionnés le plus souvent :

- l'environnement et les changements climatiques,
- le commerce, et
- la coopération en matière de sécurité des frontières et la sécurité antiterroriste au pays.

Les Forces armées canadiennes

On a présenté aux participants de Montréal une série de trois objectifs généraux/énoncés de mission possibles qui pourraient être utilisés pour définir les Forces armées canadiennes. On leur a ensuite demandé d'y réfléchir pendant quelques instants, puis de nous faire part de leurs points de vue.

Voici les énoncés qui ont été évalués :

- Force au pays (Strong at home)
- Sécurité en Amérique du Nord (Secure in North America)
- Engagement dans le monde (Engaged in the World)

Parmi les trois énoncés présentés, c'est l'énoncé « Engagement dans le monde/Engaged in the world » qui interpelle le plus les participants. Il est perçu comme fidèle à notre longue tradition en matière de maintien de la paix et d'aide internationale accordée aux victimes de catastrophes naturelles ou autres. En outre, le terme « engagement » est bien accueilli puisqu'il suppose une approche « proactive ». Par ailleurs, en plus d'évoquer une participation active, plutôt qu'une aide passive, il pourrait englober les mesures tant humanitaires que militaires.

Cybercapacités

On a demandé aux participants des deux groupes de Montréal d'indiquer ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent le terme « cybercapacités ». La plupart d'entre eux font vaguement référence aux « données », à la « technologie » et de façon plus générale, à « Internet ». Lorsqu'on leur explique plus en détail ce que signifie le terme cybercapacités (c.-à-d. « la surveillance spatiale et la cybersécurité »), la plupart sont d'avis qu'il devrait s'agir d'un domaine de responsabilité partagée entre les FAC, la GRC et d'autres organismes fédéraux et forces de l'ordre locales, selon la nature de la menace, c.-à-d. drogues, fraude, cybercriminalité, cyberterrorisme, etc.

Justice

On a présenté aux participants une liste d'objectifs généraux et on leur a demandé lequel devrait constituer selon eux l'objectif principal du système de justice pénale (SJP) canadien. Un certain nombre de participants indiquent que le **SJP devrait s'attaquer aux causes de l'activité criminelle**. Les raisons les plus fréquentes qui justifient ce choix portent sur la réduction de la surreprésentation des communautés marginalisées dans le système de justice pénale. En effet, une bonne partie de la discussion initiale a surtout porté sur la prévention du crime et l'assurance d'un traitement juste et équitable, peu importe le statut socio-économique. Par contre, peu de participants sont d'avis que le SJP devrait mettre l'accent sur le fait **d'être moins sévère à l'endroit des criminels**. Bon nombre de participants considèrent que le but du système de justice pénale est essentiellement double : prévenir le crime et s'assurer que les peines imposées sont raisonnables compte tenu des crimes commis.

La plupart des participants sont favorables à des peines minimales obligatoires puisque ces dernières sont perçues comme un moyen de s'assurer que la même peine est imposée lorsque les crimes commis sont les mêmes. Les participants moins susceptibles d'appuyer l'idée des peines minimales obligatoires mentionnent souvent la nécessité de veiller à ce que les juges bénéficient d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire en particulier.

Logement

On a décrit brièvement aux participants de Fredericton un programme du gouvernement du Canada dans le cadre duquel des prêts à faibles taux sont offerts aux municipalités et aux promoteurs immobiliers pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables. La plupart des participants appuient cette initiative, qu'ils voient comme une occasion de promouvoir des approches novatrices en matière de développement de logements abordables, en plus d'être un programme favorisant la construction de tels logements. Cependant, ce programme suscite certaines préoccupations :

- Les promoteurs immobiliers ont-ils vraiment besoin de ce financement?
- Ce genre de programme risque-t-il de mener à la privatisation des programmes de logements abordables du gouvernement?
- Le gouvernement devrait-il consacrer plus de temps et d'argent pour s'attaquer à la cause fondamentale du besoin de logements locatifs abordables?

Durant cet exercice, on a aussi présenté aux participants une liste de noms de programme possibles. Les deux noms que les participants préfèrent en général sont **Programme de prêts pour logements locatifs abordables** et **Programme de construction de logements locatifs abordables**.

Programme pour les entreprises innovatrices

L'exercice suivant s'est déroulé seulement dans les groupes de discussion menés à Fredericton. On a décrit aux participants un programme du gouvernement fédéral dans le cadre duquel les entreprises innovatrices seraient invitées à résoudre des problèmes gouvernementaux complexes en proposant leurs produits en guise de solutions. Ce programme est destiné à favoriser et à promouvoir la création de solutions d'affaires novatrices qui pourraient profiter tant au secteur public qu'au secteur privé. Les participants ont tendance à être favorables au programme. Voici les raisons les plus souvent mentionnées :

- Ce serait une façon efficace d'encourager l'innovation au Canada.
- Ce serait un avantage pour le Canada dans son ensemble et aussi pour les petites entreprises canadiennes à long terme.
- Il est préférable de miser sur l'innovation des petites entreprises canadiennes plutôt que de se tourner vers des entreprises à l'étranger

On a ensuite présenté aux participants une liste de noms possibles pour ce programme et on leur a demandé de choisir ceux qu'ils préféreraient. Les noms les plus souvent retenus sont :

- Solutions innovatrices Canada (perçu comme descriptif, clair et simple, tout en englobant les objectifs du programme)
- Solutions Canada (aussi perçu comme simple et faisant référence de manière générale à l'innovation d'un bout à l'autre du pays, axé sur les moyens de s'attaquer au problème, c'est-à-dire « la solution »)
- Programme canadien pour les entreprises de la recherche sur l'innovation (plus susceptible de ressembler à un programme/ministère du gouvernement)

Neutralité du Net ou du réseau

Des questions ont été posées aux participants des groupes de Toronto, London, Winnipeg et Vancouver en vue d'évaluer leur connaissance du concept de neutralité du Net. Ce concept est peu connu. Même lorsqu'on leur fournit plus de renseignements à ce sujet, le concept reste flou, un certain nombre l'associant à la censure sur Internet.

Code de conduite en matière de plateformes numériques

On dénote très peu d'intérêt à l'égard de l'instauration d'un code de conduite réglementé par le gouvernement pour s'assurer que les plateformes numériques comme Facebook et Google diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local. En outre, de nombreux participants considèrent que cela constituerait en soi une censure et que le filtrage de contenu ne relève pas de la responsabilité des gouvernements.

Fausses nouvelles

On a aussi discuté avec les participants du rôle des plateformes numériques pour ce qui est de s'assurer de l'exactitude des nouvelles fournies dans le contexte de « fausses nouvelles ». Si la réglementation représente une façon idéale d'assurer l'exactitude des nouvelles, la majorité des participants sont d'avis

qu'il ne s'agit pas d'une solution réaliste en raison des incohérences dans la définition de fausses nouvelles. La plupart estiment qu'il revient aux citoyens eux-mêmes de filtrer leurs propres nouvelles, puisque l'exactitude de l'information repose souvent sur le jugement de chacun.

Thèmes

On a présenté aux participants de Toronto et de London une liste de thèmes qui pourraient décrire les objectifs généraux du gouvernement. Ces thèmes ont été regroupés en cinq sections plus générales et on a demandé aux participants de passer en revue chaque section, puis d'indiquer le thème qu'ils préféreraient dans chacune. On leur a ensuite demandé d'indiquer parmi les cinq thèmes qu'ils préféreraient, celui qui les interpellait le plus positivement.

Voici les thèmes par sections :

- **Section 1** : Bâtir une classe moyenne forte, Travailler pour la classe moyenne, Appuyer la classe moyenne
- **Section 2** : Faire progresser la classe moyenne, La promesse de progrès, Bâtir sur le progrès
- **Section 3** : Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne, Emplois pour la classe moyenne dans la nouvelle économie, Équité fiscale pour la classe moyenne
- **Section 4** : Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant, Un Canada plus fort au pays et à l'étranger, Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger
- **Section 5** : Investissements dans l'infrastructure, Collectivités fortes et prospères, Bâtir des collectivités fortes, Bâtir et rapprocher les collectivités

Thème préféré dans l'ensemble

À Toronto, c'est le thème « Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant » que les participants préfèrent dans l'ensemble. Ce thème est perçu comme reflétant les aspirations du Canada. Il souligne en outre le besoin de viser à atteindre des normes élevées tant au chapitre de nos réalisations en matière d'innovation qu'au chapitre de notre réputation sur la scène internationale à titre de pays compatissant.

Les participants de London ont moins tendance à exprimer une préférence marquée pour un thème en particulier. Cependant, ce sont les thèmes « Bâtir une classe moyenne forte », « Bâtir sur le progrès » et « Collectivités fortes et prospères » qui sont les plus populaires.

Les sujets suivants ont été abordés seulement à Vancouver.

Opioides

Bon nombre de participants sont au courant de l'utilisation des opioïdes et du fentanyl et ont entendu parler du problème dans l'actualité. En général, ils sont d'accord pour dire que les producteurs et les fournisseurs d'opioïdes et de fentanyl sont la source du problème. Toutefois, ils ne sont au courant d'aucune aide, quelle qu'elle soit, accordée par le gouvernement fédéral pour pallier ce problème.

Énergie

De nombreux participants sont au courant de projets de pipeline, mais ils en connaissent très peu les détails. On a donné aux participants des renseignements supplémentaires sur le projet de pipeline de

Kinder Morgan et on leur a demandé de dresser une liste des avantages possibles d'un tel projet et de leurs inquiétudes à ce sujet. Au nombre des avantages mentionnés figurent les emplois, les revenus fiscaux et les redevances. Pour ce qui est des inquiétudes, elles portent surtout sur les déversements possibles, les pétroliers et le fait qu'un pipeline défigure le paysage.

Par ailleurs, très peu de participants sont au courant du Plan de protection des océans. Même quand on leur décrit brièvement de quoi il s'agit, les participants continuent d'afficher les mêmes préoccupations à l'égard des risques de marées noires ou associés aux pipelines.

Le port de Vancouver

Très peu de participants sont au courant du projet d'expansion du port de Vancouver. Les participants estiment qu'ils n'en savent pas suffisamment sur la question pour prendre part à une discussion intelligente sur l'expansion du Delta Port au sud. Lorsqu'on les informe du projet d'accroître la capacité de stockage de conteneurs, ils se disent sans hésiter préoccupés par la possibilité de bruit accru, d'accroissement de la circulation de camions et de congestion routière, sans compter les effets néfastes sur la faune et la flore marines et l'accès à l'eau.

Remarque sur l'interprétation des résultats

La recherche qualitative est conçue pour révéler un vaste éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion de la population ou le nombre de personnes qui ont une opinion en particulier, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables.

Les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement visent à approfondir la compréhension des points de vue des participants et complètent souvent les résultats quantitatifs obtenus au moyen de sondages. Les discussions permettent de traiter en profondeur des enjeux importants, ce que la recherche quantitative ne permet pas. Les renseignements ainsi recueillis sont essentiels pour permettre au Bureau du Conseil privé de jouer son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.

2. Résultats détaillés

Cette section du rapport présente les résultats détaillés des douze groupes de discussion qui ont eu lieu dans six villes du Canada. Elle est divisée par thèmes afin de refléter plus fidèlement la nature variée des discussions qui se sont tenues dans les différentes villes. Le guide du modérateur a été légèrement modifié d'une ville à l'autre pour mieux axer les discussions sur les questions à l'étude. Les différentes versions des guides du modérateur figurent en annexe.

Thèmes abordés

Mesures déployées par le gouvernement

On a demandé aux participants de nous dire ce qu'ils ont vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada. Les points mentionnés spontanément couvrent un vaste éventail d'enjeux, notamment :

- Visite du premier ministre à Washington
- Réforme électorale
- ALÉNA
- Dépenses militaires et engagements de l'OTAN
- Crédits d'impôt – modifications apportées aux prestations fiscales pour enfants
- Projets de pipeline
- Légalisation et essai de la marijuana
- Immigration et réfugiés
- Contrôle frontalier
- Négociations sur le bois d'œuvre
- Projet de loi C23
- Logement
- Soins de santé/délais d'attente/privatisation/ententes bilatérales de financement avec certaines provinces.

Le modérateur a ensuite évoqué les sujets suivants :

- Bombardier
- Réforme électorale
- Transferts en santé
- Obligations d'épargne du Canada
- Relations entre le Canada et les États-Unis
- Forces armées canadiennes
- Justice
- Logement
- Programme pour les entreprises innovatrices
- Neutralité du Net ou du réseau

Bombardier

On a demandé aux participants de Montréal, Fredericton et Toronto s'ils avaient entendu quoi que ce soit récemment au sujet de l'aide du gouvernement fédéral accordée à Bombardier. Le niveau de connaissance varie grandement d'un endroit à l'autre, et les répondants de Montréal sont un peu plus au courant que leurs homologues de Fredericton ou de Toronto. Quelques participants de chaque groupe parlent de la contribution financière du gouvernement fédéral pour venir en aide à Bombardier, mais peu d'entre eux connaissent les détails de l'entente de financement. Les premières réactions vont de questions liées au montant exact de la contribution, jusqu'aux raisons pour lesquelles cette aide est requise, en passant par des détails supplémentaires sur la nature exacte de l'engagement financier. Certains participants, en particulier ceux de Montréal, comparent l'aide financière accordée par le gouvernement fédéral à celle accordée par le gouvernement provincial du Québec. D'autres se demandent si cette contribution est appropriée, et d'autres encore veulent savoir si cette contribution est remboursable et quand elle sera remboursée.

Certains participants, en particulier à Fredericton et à Toronto, se demandent s'il est approprié de la part du gouvernement fédéral d'accorder une aide financière au secteur privé et de quelle manière cette contribution serait/pourrait être perçue par certains des partenaires commerciaux du Canada. D'autres sont d'avis que de telles mesures sont acceptables si cela permet le maintien d'emplois pour les Canadiens. À la lumière des renseignements supplémentaires qu'on leur donne sur la nature de cette aide financière du gouvernement fédéral accordée à Bombardier, un certain nombre de participants se disent rassurés en sachant qu'il s'agit d'une contribution remboursable. En outre, les participants sont généralement d'accord pour dire que l'octroi de fonds pour la recherche et le développement entourant le nouvel avion d'affaires Global 7000 ainsi que l'avion de la C Series est logique et que cela aboutira probablement à des innovations qui pourraient bénéficier/bénéficieraient à d'autres secteurs de notre économie.

Réforme électorale

On a demandé aux participants de Montréal, Fredericton, Toronto et London s'ils avaient entendu quoi que ce soit récemment au sujet de la réforme électorale. Peu de participants en ont entendu parler dans chaque endroit. Ceux qui ont entendu quelque chose parlent simplement de l'engagement pris par le gouvernement d'étudier la possibilité d'une réforme électorale et du fait qu'à la suite de discussions et de consultations, cette initiative avait été mise de côté en raison d'un manque de consensus sur la manière de revoir le système uninominal à un tour actuel. Un certain nombre de participants expriment leur déception à la lumière de ce résultat, alors que beaucoup d'autres n'en sont pas étonnés étant donné qu'il s'agit d'un enjeu perçu comme très complexe ou ne s'en préoccupent pas.

Transferts en santé

Au cours d'une brève discussion sur les enjeux liés aux soins de santé, on a demandé aux participants de Montréal, Fredericton, London et Winnipeg s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet des soins de santé et de nouvelles ententes de financement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de leur province. Les participants dans toutes les villes parlent d'abord des préoccupations du gouvernement provincial ou des administrations municipales à l'égard des soins de santé comme la

pénurie de professionnels de la santé, le manque de fonds et les longs délais pour recevoir un traitement en raison des temps d'attente excessifs.

Quelques participants, en particulier à Montréal, sont d'avis que les soins de santé relèvent de la responsabilité des provinces, et à ce titre, ils se demandent dans quelle mesure le gouvernement fédéral devrait prendre part aux questions de soins de santé, outre le fait de veiller aux transferts en santé. D'autres participants tant à Montréal qu'à Fredericton mentionnent spontanément avoir entendu parler de négociations entre le gouvernement fédéral et certaines provinces. Ceux qui sont au courant, en particulier à Fredericton, disent qu'ils ont entendu dire que le gouvernement fédéral souhaitait octroyer des fonds pour la santé mentale et les soins de longue durée.

Qui plus est, quelques personnes dans chaque ville parlent des ententes bilatérales en matière de financement des soins de santé signées entre certaines provinces et le gouvernement fédéral. Un certain nombre de participants de Fredericton sont d'avis qu'il s'agit d'un résultat concluant pour leur province compte tenu de la négociation de l'assurance que si d'autres provinces réussissent à obtenir davantage, le Nouveau-Brunswick bénéficiera des mêmes termes.

Obligations d'épargne du Canada

La connaissance des Obligations d'épargne du Canada (OÉC) est modérée chez les participants de Montréal et de Fredericton. Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent de ce programme, la plupart se disent indifférents à l'égard de celui-ci. Un certain nombre de participants se sont même demandé tout haut si ce programme existait toujours. Lorsqu'on les interroge un peu plus sur les mérites du programme et sa pertinence, la plupart disent simplement qu'ils ont accès à d'autres produits financiers offrant un meilleur rendement. Par ailleurs, personne n'exprime d'attachement profond envers le programme d'OÉC et quelques-uns se demandent même si les coûts associés à son maintien et à son administration étaient logiques dans le contexte actuel. Lorsqu'on leur demande précisément si le programme devrait être maintenu ou non, tous s'entendent pour dire qu'on devrait l'abolir graduellement.

Relations entre le Canada et les États-Unis

Les points de vue sur les relations entre le Canada et les États-Unis abondent dans les groupes de Montréal, Fredericton, Toronto et London, où ce thème a été abordé. Les premiers commentaires portent surtout sur la récente visite du premier ministre à Washington pour rencontrer le président des États-Unis. Dans toutes les villes, les participants sont généralement d'avis que le gouvernement du Canada a fait du bon travail pour ce qui est de souligner que le Canada continuerait d'agir dans son intérêt avec respect, tout en étant à l'affût des occasions de collaborer avec les États-Unis lorsque cela semble judicieux. Un certain nombre de participants, en particulier ceux de Montréal, ne manquent pas de mentionner avec fierté comment le Canada s'est différencié des États-Unis dans sa manière d'aborder la récente crise des réfugiés.

De nombreux participants font aussi référence aux récentes allocutions du président des États-Unis au sujet l'ALÉNA et de son désir de renégocier cet accord commercial. La discussion porte surtout sur l'intention des États-Unis d'explorer la possibilité d'adopter plusieurs accords bilatéraux plutôt que

l'accord trilatéral actuel. Par ailleurs, les participants de tous les groupes sont généralement d'accord pour dire que les préoccupations des États-Unis relativement à l'ALÉNA sont surtout causées par un apparent déséquilibre commercial entre les États-Unis et le Mexique, et que le Canada devrait s'en sortir relativement indemne. Cela dit, quelques participants pensent que le Canada devrait essayer de diversifier ses relations commerciales en vue d'être moins dépendant des États-Unis; les négociations récentes de l'AECG sont mentionnées à titre d'exemple de types de mesures que le Canada pourrait adopter.

À la suite de cette discussion initiale, on a invité les participants à citer des exemples de secteurs qui offrent aux deux pays (le Canada et les États-Unis) des occasions de collaborer. Voici les secteurs qui reviennent le plus souvent :

L'environnement et les changements climatiques : Un certain nombre de participants soulignent que la pollution n'a pas de frontières et qu'il est dans l'intérêt de tous de préserver la qualité de l'air et de l'eau. En outre, quelques participants, en particulier à London, parlent avec un peu d'appréhension du potentiel qu'offre l'eau des Grands Lacs de devenir un produit négociable et se demandent comment cela serait coordonné compte tenu des pénuries d'eau au sud de la frontière. D'autres parlent des projets de pipeline et de la nécessité de travailler en collaboration pour minimiser les impacts sur l'environnement.

Le commerce : Dans toutes les villes, les participants reconnaissent l'importance de notre relation commerciale avec les États-Unis pour notre économie et le maintien de notre prospérité. Un certain nombre de participants soulignent que notre proximité avec les États-Unis et le fait que nous dépendons du marché américain peuvent être perçus comme un avantage autant qu'un inconvénient. Entre autres, cette relation commerciale nous permet de bénéficier d'une certaine stabilité, prévisibilité et commodité en matière d'acheminement des produits canadiens vers les marchés américains. Cependant, quelques participants parlent aussi du danger inhérent de ne pas chercher à diversifier davantage nos relations commerciales.

La coopération en matière de sécurité des frontières et la sécurité antiterroriste au pays : De nombreux participants sont d'avis qu'il est important de collaborer avec les États-Unis en cette matière compte tenu de la proximité de nos deux pays, de la longueur de notre frontière commune et de la nécessité d'assurer la sécurité en Amérique du Nord.

Forces armées canadiennes

On a présenté aux participants de Montréal une série de trois objectifs généraux/énoncés de mission possibles qui pourraient être utilisés pour définir les Forces armées canadiennes. On leur a ensuite demandé d'y réfléchir pendant quelques instants, puis de nous faire part de leurs points de vue.

Voici les énoncés qui ont été évalués :

- Force au pays (Strong at home)
- Sécurité en Amérique du Nord (Secure in North America)
- Engagement dans le monde (Engaged in the World)

Engagement dans le monde (Engaged in the World)

Parmi les trois énoncés présentés, c'est l'énoncé « Engagement dans le monde/Engaged in the world » qui interpelle le plus les participants des deux groupes. Selon eux, cet énoncé de mission reflète davantage leur perception de ce que sont les Forces armées canadiennes. Bon nombre font référence à notre longue tradition en matière de maintien de la paix et d'aide internationale accordée aux victimes de catastrophes naturelles ou autres. D'autres encore estiment important de souligner l'utilisation du terme « engagement » qu'ils associent à une approche « proactive ». Par ailleurs, en plus d'évoquer une participation active, plutôt qu'une aide passive, cet énoncé peut, à leur avis, englober les mesures tant humanitaires que militaires.

Force au pays (Strong at home)

Les participants des deux groupes émettent certaines réserves à l'égard de cet énoncé de mission. Dans l'ensemble, ils estiment que cet énoncé n'est pas cohérent avec leur perception des Forces armées canadiennes. Certains ont l'impression qu'il est plutôt fanfaron et ne reflète pas bien nos Forces armées. Qui plus est, bon nombre trouvent l'utilisation du terme « Force », ou « Strong » dans la version anglaise, rebutante, ajoutant que le terme n'est pas crédible ou qu'il est trop fort dans ce contexte.

Sécurité en Amérique du Nord (Secure in North America)

Cet énoncé de mission reçoit des réactions mitigées. Certains sont d'avis qu'il reflète une mission que nous devrions chercher à poursuivre et en ce sens, les Forces canadiennes ont en effet un rôle à jouer; cependant, la plupart estiment qu'assurer la sécurité en Amérique du Nord constitue une tâche commune qui relève de multiples organismes chargés de la sécurité des deux côtés de la frontière canado-américaine. Les organismes canadiens chargés de la sécurité les plus souvent mentionnés sont la GRC, l'ASFC, les FAC, de même que les services de police locaux. Ainsi, de nombreux participants ont de la difficulté à imputer cet énoncé uniquement aux Forces armées canadiennes. En général, les participants s'entendent pour dire qu'il serait avantageux pour le Canada de travailler avec ses voisins du sud en vue d'assurer la sécurité en Amérique du Nord. Cela dit, les participants sont prompts à ajouter que dans un tel contexte, le Canada devrait veiller à maintenir et à affirmer son indépendance.

NORAD

Dans le cadre de la discussion au sujet de l'énoncé de mission « Sécurité en Amérique du Nord », on a aussi demandé aux participants des groupes de Montréal s'ils connaissaient le NORAD ou en avaient entendu parler. La majorité des participants, hormis un ou deux dans chaque groupe, ne connaissent pas le terme. Cependant, avec un peu d'insistance, la plupart disent que ce type de collaboration entre les États-Unis et le Canada est logique compte tenu du contexte géopolitique actuel.

Cybercapacités

On a demandé aux participants des deux groupes de Montréal d'indiquer ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent le terme « cybercapacités ». La plupart font vaguement référence aux « données », à la « technologie » et de façon plus générale, à « Internet ». Un ou deux participants émettent des commentaires plus précis liés à la surveillance électronique. Lorsqu'on leur explique plus en détail ce que signifie le terme cybercapacités (c.-à-d. « la surveillance spatiale et la cybersécurité »), la plupart sont d'avis qu'il devrait s'agir d'un domaine de responsabilité partagée entre les FAC, la GRC et d'autres

organismes fédéraux et forces de l'ordre locales, selon la nature de la menace, c.-à-d. drogues, fraude, cybercriminalité, cyberterrorisme, etc.

Justice

On a présenté aux participants une liste d'objectifs généraux et on leur a demandé lequel devrait constituer selon eux l'objectif principal du système de justice pénale (SJP) canadien. Un certain nombre de participants indiquent que le **SJP devrait s'attaquer aux causes de l'activité criminelle**. À leur avis, la poursuite de cet objectif pourrait permettre de réduire ce qu'ils considèrent être une surreprésentation des communautés marginalisées dans le système de justice pénale, selon leurs observations. D'autres disent que les efforts devraient porter sur **l'accroissement de l'efficacité du système de justice**. Pour de nombreux participants, ce concept est synonyme de **modernisation du système de justice en vue de refléter la société d'aujourd'hui**. Par contre, peu de participants sont d'avis que le SJP devrait mettre l'accent sur le fait **d'être moins sévère à l'endroit des criminels**. Bon nombre de participants considèrent que le but du système de justice pénale est essentiellement double : prévenir le crime et s'assurer que les peines imposées sont raisonnables compte tenu des crimes commis.

À la suite de la discussion sur les principaux objectifs du système de justice pénale canadien, on a demandé aux participants de réfléchir à l'idée des peines minimales obligatoires pour les personnes qui commettent certains types de crimes, notamment des infractions avec usage d'armes à feu, des infractions d'ordre sexuel perpétrées à l'égard des enfants et la conduite avec facultés affaiblies, en cas de récidive ou de nouvelle récidive. Les participants de tous les groupes où le sujet a été abordé ont, à tout le moins, une vague compréhension de ce que sont les peines minimales obligatoires. À la suite de la discussion initiale, on a demandé aux participants s'ils étaient favorables à ces peines à la lumière de ce qu'ils savent. Bon nombre disent qu'ils appuient en effet le recours aux peines minimales obligatoires. Les raisons les plus souvent citées sont notamment le fait qu'elles permettent de s'assurer que des peines égales sont imposées lorsque les crimes commis sont les mêmes. Dans toutes les villes, les participants soulignent également la possibilité que les peines minimales obligatoires favorisent la normalisation des crimes et assurent ainsi une punition juste peu importe le statut socio-économique. Encore une fois, ceci concorde avec le but du système de justice discuté, c'est-à-dire l'imposition de peines et la prévention.

Les participants moins susceptibles d'appuyer l'idée des peines minimales obligatoires mentionnent souvent la nécessité de veiller à ce que les juges bénéficient d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire en particulier. Ce point de vue est plus marqué chez les participants de Montréal, Toronto et Winnipeg. Par ailleurs, lorsqu'on demande aux participants si les peines minimales obligatoires permettent de prévenir le crime efficacement, les avis sont partagés. Bien qu'un grand nombre de participants estiment que ces peines pourraient avoir un effet de dissuasion, elles ne préviennent pas le crime. Un certain nombre de participants, surtout à Toronto, font remarquer que les peines minimales obligatoires pourraient éventuellement accroître l'efficacité du système de justice en réduisant la période de détention et, par conséquent, les arriérés dans le système. À l'inverse, certains participants de London et de Winnipeg pensent que les peines minimales obligatoires pourraient entraîner des coûts pour le système de justice puisqu'elles peuvent conduire à l'incarcération d'un plus grand nombre de personnes.

On a aussi présenté aux participants une situation hypothétique où la Cour suprême du Canada a jugé que les peines minimales obligatoires allaient à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés et on leur a demandé comment le gouvernement du Canada devrait réagir. Les participants de Fredericton et de London ont discuté de la question, à savoir s'ils croient que les peines minimales obligatoires violent la Charte. En dépit des points de vue différents, les participants s'entendent pour dire que si on jugeait que la législation actuelle viole en effet la Charte, il y aurait lieu de modifier la loi de manière à ce que les minimums obligatoires puissent être utilisés.

Logement

La discussion suivante s'est déroulée seulement dans les groupes de Fredericton. On a demandé aux participants de lire une courte description d'un programme du gouvernement du Canada annoncé dans le cadre du budget fédéral de l'an dernier. Ce programme offre des prêts à faibles taux aux municipalités et aux promoteurs immobiliers pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables. En général, les participants appuient cette initiative qu'ils voient, pour la plupart, comme une occasion de promouvoir des approches novatrices en matière de développement de logements abordables, en plus d'être un programme favorisant la construction de ce type de logements très prisés. Qui plus est, ils sont généralement d'avis qu'il s'agit d'un programme adéquat pour le gouvernement. Bien que les deux groupes soient favorables au concept général, plusieurs préoccupations sont soulevées. On remarque entre autres un certain scepticisme à l'égard de prêts gouvernementaux accordés aux promoteurs immobiliers qui, aux dires de certains, n'ont nullement besoin de fonds supplémentaires. En outre, le programme ressemble à une forme de privatisation des programmes actuels de logements abordables du gouvernement, ce qui rend certains participants mal à l'aise. Enfin, d'autres participants pensent que le gouvernement devrait consacrer plus de temps et d'efforts pour s'attaquer à la cause fondamentale du besoin de logements locatifs abordables. Pour répondre à ces préoccupations, les participants des deux groupes recommandent la mise sur pied d'un office de réglementation et la publication des détails sur les exigences imposées pour l'obtention d'un prêt.

Durant cet exercice, on a aussi présenté aux participants une liste de noms de programme possibles :

- Programme de construction de logements locatifs
- Programme de construction de logements locatifs abordables
- Programme de prêts pour logements locatifs
- Programme de prêts pour logements locatifs abordables
- Programme de financement pour logements locatifs
- Programme de financement pour logements locatifs abordables
- Le Canada construit des logements et le Canada construit des logements abordables

Les deux noms que les participants préfèrent en général sont **Programme de prêts pour logements locatifs abordables** et **Programme de construction de logements locatifs abordables** puisqu'il s'agit des noms les plus descriptifs. Ils trouvent le terme « financement » trop vague et plutôt négatif, et préfèrent le terme « prêts », qui est plus précis. Les participants sont aussi d'avis que le terme « abordable » est adéquat.

Durant la discussion sur les noms de programme possibles, un certain nombre de participants relèvent que tous les noms présentés font référence à la relation entre le gouvernement et le promoteur immobilier et nullement aux bénéficiaires ultimes d'un tel programme, à savoir les résidents des logements abordables. Ces participants soulignent qu'il y a un risque que le public prenne pour acquis que le titre fait référence à la relation entre le gouvernement et les résidents des logements abordables, et interprète le programme de façon erronée en pensant qu'il cible les résidents des logements abordables et non les promoteurs.

Programme pour les entreprises innovatrices

L'exercice suivant s'est déroulé seulement dans les groupes de discussion menés à Fredericton. On a décrit aux participants un programme du gouvernement dans le cadre duquel les entreprises innovatrices seraient invitées à résoudre des problèmes gouvernementaux complexes en proposant leurs produits en guise de solutions. Ce programme est destiné à favoriser et à promouvoir la création de solutions d'affaires novatrices qui pourraient profiter tant au secteur public qu'au secteur privé.

Dans l'ensemble, les participants appuient le programme, en théorie. Certains participants estiment que ce serait un moyen efficace de stimuler l'innovation au Canada. D'autres y sont favorables parce qu'ils sont d'avis que ce serait un avantage pour le Canada dans son ensemble et aussi pour les petites entreprises canadiennes à long terme. Ils estiment qu'il est préférable de miser sur l'innovation des petites entreprises canadiennes plutôt que de se tourner vers des entreprises à l'étranger. Certaines préoccupations sont toutefois soulevées concernant la gestion du programme et plus particulièrement, le choix des entreprises. Quelques participants mentionnent notamment des problèmes avec certains systèmes actuels et contrats du gouvernement pour souligner leurs préoccupations. À la lumière de cette discussion, certains participants mettent en doute la faisabilité d'un tel programme, tandis que d'autres suggèrent qu'un essai devrait précéder sa mise en œuvre complète.

On a ensuite présenté aux participants une liste de noms possibles pour ce programme et on leur a demandé de choisir ceux qu'ils préféreraient, en fonction d'une courte description. Bon nombre de participants choisissent les noms qui, selon eux, proposent des formulations positives ou les titres qui ressemblent à un ministère du gouvernement. Les noms les plus souvent retenus sont :

- Solutions innovatrices Canada (perçu comme descriptif, clair et simple, tout en englobant les objectifs du programme)
- Solutions Canada (aussi perçu comme simple et faisant référence de manière générale à l'innovation d'un bout à l'autre du pays, axé sur les moyens de s'attaquer au problème, c'est-à-dire « la solution »)
- Programme canadien pour les entreprises de la recherche sur l'innovation (plus susceptible de ressembler à un programme/ministère du gouvernement)

Les noms comme **Le Canada innove**, **Le marché canadien de l'innovation** et **Le Canada acquiert l'innovation** ne sont pas retenus; en effet, les participants estiment qu'ils sont trop vagues et qu'ils ne décrivent pas vraiment le programme tel qu'ils le comprennent.

Neutralité du Net ou du réseau

On a posé des questions aux participants des groupes de Toronto, London, Winnipeg et Vancouver en vue d'évaluer leur connaissance du concept de neutralité du Net. Ce concept est relativement peu connu et seulement quelques participants dans chaque ville s'aventurent à l'expliquer. On a ensuite présenté aux participants une courte description du concept de la neutralité du Net et on leur a ensuite demandé ce qu'ils en pensaient. Même lorsqu'on leur fournit plus de renseignements à ce sujet, le concept reste flou, un certain nombre l'associant à la censure sur Internet. En fait, dans les quatre villes, la discussion sur la neutralité du Net a en grande partie porté sur les inquiétudes à l'égard de la censure sur Internet, plutôt que sur l'accessibilité.

On a demandé aux participants leurs points de vue sur l'instauration d'un code de conduite réglementé par le gouvernement pour veiller à ce que les plateformes numériques comme Facebook et Google diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local. En outre, de nombreux participants considèrent que cela constituerait en soi une censure et que le filtrage de contenu ne relève pas de la responsabilité des gouvernements. Pour les participants de Winnipeg, le gouvernement devrait, tout au plus, jouer un rôle de facilitateur qui veille à l'accessibilité au contenu local; cependant, il ne devrait pas assumer un rôle à l'égard de l'application de la loi. Les participants de Toronto, pour leur part, sont d'avis que puisque Internet est une plateforme mondiale, une intervention du gouvernement du Canada dans les contenus n'est pas possible. Enfin, de l'avis des participants de London, advenant la modération de contenus, cette tâche devrait revenir aux fournisseurs de contenus plutôt qu'au gouvernement du Canada.

On a ensuite discuté avec les participants du rôle des plateformes numériques pour ce qui est de veiller à l'exactitude des nouvelles fournies dans le contexte de « fausses nouvelles ». Bon nombre sont d'accord pour dire que si la réglementation représente une façon idéale d'assurer l'exactitude des nouvelles, il ne s'agit pas d'une solution viable en raison des incohérences dans la définition de fausses nouvelles. Les participants des groupes de London, Toronto et Winnipeg sont d'accord pour dire qu'il revient aux citoyens eux-mêmes de filtrer les nouvelles qu'ils lisent, puisque l'exactitude de l'information repose souvent sur le jugement de chacun. Les participants de Toronto et London indiquent aussi que les entreprises ont la responsabilité de vérifier les faits qu'elles publient, mais seulement à des fins d'intégrité commerciale. Par ailleurs, bon nombre de participants voient la réglementation des plateformes numériques comme une forme de censure.

Thèmes

On a présenté aux participants de Toronto et de London une liste de thèmes qui pourraient décrire les objectifs généraux du gouvernement. Ces thèmes ont été regroupés en cinq sections plus générales et on a demandé aux participants de passer en revue chaque section, puis d'indiquer le thème qu'ils préféreraient dans chacune. On leur a ensuite demandé d'indiquer parmi les cinq thèmes qu'ils préféreraient, celui qui les interpellait le plus positivement.

Voici les thèmes par sections :

Section 1 : *Bâtir une classe moyenne forte, Travailler pour la classe moyenne, Appuyer la classe moyenne*

Les participants de Toronto n'ont pas abordé cette section, choisissant plutôt de se concentrer sur les autres. Pour les participants de London, c'est le thème « Bâtir une classe moyenne forte » qui les interpelle le plus. Ceux en faveur de ce thème disent le plus souvent que ce sont les emplois pour la classe moyenne qui stimulent l'économie. Cependant, lorsqu'on leur demande de préciser ce qu'ils entendent par emplois pour la classe moyenne, ils ont beaucoup de mal à fournir une définition claire.

Section 2 : *Faire progresser la classe moyenne, La promesse de progrès, Bâtir sur le progrès*

À Toronto comme à London, les participants choisissent le thème « Bâtir sur le progrès ». Les participants, en particulier ceux de London, préfèrent ce thème parce qu'il semble transmettre l'idée que le gouvernement s'active à atteindre un objectif. Bien que cela ne soit pas explicite dans l'énoncé, un certain nombre de participants établissent un lien entre « Bâtir sur le progrès » et la perspective d'une économie plus forte, ce qui résulterait en la création d'emplois et au renforcement des collectivités.

Section 3 : *Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne, Emplois pour la classe moyenne dans la nouvelle économie, Équité fiscale pour la classe moyenne*

Dans cette section, c'est le thème « Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne » qui arrive au premier rang tant à Toronto qu'à London. Un certain nombre de participants (en particulier à Toronto) mentionnent que ce thème communique l'importance de l'éducation qui, à son tour, entraîne de meilleurs emplois et une main d'œuvre plus forte. Toutefois, certains participants évoquent le manque de précision dans la formulation « emplois pour la classe moyenne » et se demandent à quel type d'emplois on fait référence précisément. Dans les deux villes, les participants suggèrent qu'il y aurait peut-être lieu de parler d'« emplois à salaire élevé » plutôt que d'« emplois pour la classe moyenne ».

Section 4 : *Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant, Un Canada plus fort au pays et à l'étranger, Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger*

À Toronto, les participants ont une nette préférence pour le thème « Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant ». Ce thème semble transmettre une idée globale et évoque le renforcement des collectivités qui se solde par un Canada plus productif et plus fort. Les réactions sont davantage partagées à London, où certains participants choisissent plutôt le thème « Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger ». Ils sont d'avis que ce thème est plus pertinent pour la classe moyenne, en plus d'être axé sur le fait de bâtir un Canada. D'autres choisissent le thème « Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant » qui les inspire davantage.

Section 5 : *Investissements dans l'infrastructure, Collectivités fortes et prospères, Bâtir des collectivités fortes, Bâtir et rapprocher les collectivités*

Les participants de London choisissent le thème « Collectivités fortes et prospères » parce qu'il représente une promesse pertinente pour tous les Canadiens et qu'il établit des objectifs clairs. Par ailleurs, à Toronto, c'est le thème « Investissements dans l'infrastructure » que les participants préfèrent. Selon eux, les investissements dans l'infrastructure, ou le manque de tels investissements, ont des répercussions directes sur les gens d'un bout à l'autre du pays; les transports en commun inadéquats

et la difficulté d'accès aux collectivités du Nord sont cités à titre d'exemple. Un certain nombre de participants de Toronto soulignent qu'une augmentation des investissements dans l'infrastructure permettrait de s'attaquer à l'insuffisance d'infrastructures qui existe depuis longtemps, en plus de favoriser la création d'emplois.

Thème préféré dans l'ensemble

À Toronto, c'est le thème « Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant » que les participants préfèrent dans l'ensemble. Ce thème est perçu comme reflétant les aspirations du Canada. Il souligne en outre le besoin de viser à atteindre des normes élevées tant au chapitre de nos réalisations en matière d'innovation qu'au chapitre de notre réputation sur la scène internationale à titre de pays compatissant.

Les participants de London ont moins tendance à exprimer une préférence marquée pour un thème en particulier. Cependant, ce sont les thèmes « Bâtir une classe moyenne forte », « Bâtir sur le progrès » et « Collectivités fortes et prospères » qui sont les plus populaires. Il semble que les participants privilégient les thèmes comportant le mot « bâtir »; ils sont d'avis qu'ils représentent la poursuite de l'atteinte d'un objectif, le progrès et le renforcement de l'économie.

Les sujets suivants ont été abordés seulement à Vancouver.

Opioides

Bon nombre de participants sont au courant de l'utilisation des opioïdes et du fentanyl et ont entendu parler du problème dans l'actualité. En général, ils sont d'accord pour dire que les producteurs et les fournisseurs d'opioïdes et de fentanyl sont la source du problème. Toutefois, ils ne sont au courant d'aucune aide, quelle qu'elle soit, accordée par le gouvernement fédéral pour pallier ce problème. On leur a ensuite fourni des détails au sujet de l'entente sur la santé conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique, y compris des renseignements précis sur les fonds pour la lutte contre la crise des opioïdes. De nombreux participants disent qu'ils n'ont jamais entendu parler de cette entente ni des fonds pour lutter contre la crise des opioïdes. Certains participants disent que le montant monétaire alloué est minimal, tandis que d'autres sont d'avis que la mise en place à l'échelle gouvernementale de solutions différentes aurait des répercussions plus grandes. Les participants suggèrent notamment l'allocation de fonds à la santé mentale et l'allocation de fonds supplémentaires pour s'attaquer à la crise des opioïdes.

Énergie

De nombreux participants sont au courant de projets de pipeline, mais ils en connaissent très peu sur les détails. On a donné aux participants des renseignements supplémentaires sur le projet de pipeline de Kinder Morgan et on leur a demandé de dresser une liste des avantages possibles d'un tel projet et de leurs inquiétudes à ce sujet. Au nombre des avantages mentionnés figurent les emplois, les revenus fiscaux et les redevances. Pour ce qui est des inquiétudes, elles portent surtout sur les déversements possibles, les pétroliers et le fait qu'un pipeline défigure le paysage. On a ensuite discuté du Plan de protection des océans, un programme du gouvernement axé sur la protection des côtes et qui prévoit des investissements dans la prévention des déversements et dans les mesures d'intervention en cas de déversement, de même que l'imposition de frais aux entreprises responsables des déversements. Presque aucun participant n'était au courant de ce programme. Même quand on leur décrit brièvement de quoi il s'agit, le plan ne semble pas apaiser les inquiétudes des participants à l'égard des risques de marées noires ou associés aux pipelines, en particulier le projet de pipeline de Kinder Morgan.

Le port de Vancouver

On a ensuite discuté du projet d'expansion du port de Vancouver, un sujet pour lequel les participants étaient peu au courant, pas intéressés ou pensent ne pas en savoir suffisamment pour exprimer une opinion. Toutefois, ils souhaitent en apprendre plus sur les plans de dragage et d'expansion à long terme. Le projet d'accroissement de la capacité de stockage de conteneurs, pour sa part, suscite plus d'intérêt chez les participants. Ils sont préoccupés par le fait que ce projet d'expansion pourrait accroître le bruit, la circulation de camions et la congestion routière, sans compter les effets néfastes sur la vie marine et l'accès à l'eau.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie détaillée

Cette vague fait partie d'un projet de recherche qualitative en continu qui comptera au total 144 groupes de discussion qui seront tenus dans le cadre de plusieurs vagues (jusqu'à 18) au cours de l'année civile 2017, avec la possibilité de renouveler le cycle annuel de recherche pour deux années supplémentaires.

Cette deuxième vague était composée d'un total de douze groupes de discussion qui se sont déroulés entre le 21 et le 28 février 2017. Tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont été tenus en soirée. Dans chaque ville, la première rencontre débutait à 17 h 30 et la deuxième, à 19 h 30. Ces rencontres ont eu lieu aux endroits suivants :

- Montréal – 15 février
- Fredericton – 16 février
- Toronto – 22 février
- London – 23 février
- Winnipeg – 27 février
- Vancouver – 28 février

Pour chaque rencontre, 12 participants étaient recrutés afin qu'au moins 8 à 10 personnes s'y présentent. Au total, 107 participants ont pris part aux discussions. Tous ont reçu une somme de 75 \$ pour assister aux rencontres là où les groupes de discussion avaient lieu.

Les participants devaient représenter la population canadienne âgée de 20 ans ou plus dans chacune des villes. Ils ont été recrutés par le biais d'entrevues téléphoniques réalisées à l'aide d'un questionnaire de recrutement formel. Le questionnaire de recrutement a permis de s'assurer que les participants formaient un échantillon représentatif de la population générale avec un bon mélange de sexes (moitié d'hommes et moitié de femmes dans chaque groupe), d'âges, de niveaux de scolarité et de revenus ainsi que de composition des foyers. Le questionnaire de recrutement est présenté dans son intégralité à l'annexe B.

Le questionnaire de recrutement a été élaboré par Ipsos en collaboration avec le BCP et conformément aux directives du chargé de projet, des Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) et dans le respect de toutes les normes et lignes directrices établies par l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) sur le déroulement des recherches qualitatives. Tous les groupes ont été animés par un professionnel de la recherche d'Ipsos.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative et aux lignes directrices de l'ARIM sur le déroulement des recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants de leurs droits en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ipsos a fourni des renseignements détaillés aux participants concernant le déroulement des discussions et a obtenu leur consentement pour l'enregistrement audio et vidéo de

celles-ci ainsi que pour la présence d'observateurs. De plus, Ipsos leur a expliqué l'utilité du miroir d'observation ainsi que les règles de base concernant la vie privée et la confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seront détruits, conformément aux lignes directrices de l'ARIM, et que la participation est volontaire.

Conformément à la norme établie pour toutes les recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, toutes les conditions suivantes ont été respectées dans le processus de recrutement des participants à cette recherche :

- Ne pas avoir participé à un groupe de discussion au cours des six derniers mois;
- Ne pas avoir assisté, au cours des deux dernières années, à un groupe de discussion ou à une entrevue en profondeur sur des questions liées au sujet à l'ordre du jour;
- Ne pas avoir assisté à cinq groupes de discussion ou entrevues en profondeur ou plus au cours des cinq dernières années;
- Au moins un tiers des participants recrutés dans chaque groupe ne devaient jamais avoir assisté à un groupe de discussion ou à une entrevue en personne auparavant;
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais (ou du français pour les groupes de Drummondville) pour participer pleinement aux groupes de discussion;
- Ni eux ni leur famille ne devaient travailler dans l'un ou l'autre des secteurs suivants :
 - Une firme d'études de marché
 - Un magazine ou un quotidien
 - Une agence de publicité ou de conception graphique
 - Un parti politique
 - Une station de radio ou de télévision
 - Une entreprise de relations publiques
 - Le gouvernement fédéral ou provincial

Comme c'est le cas dans toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants ont été tenues entièrement confidentielles et tout renseignement pouvant permettre leur identification a été supprimé des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. **Guide de recrutement**

Questionnaire de recrutement Gouvernement du Canada

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

Oui **CONTINUER**
Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Refus	9	
		REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous? **[RECRUIT MIN 3 per group]**

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
 _____ **(VEUILLEZ PRÉCISER)**

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]?**

Moins de 20 000 \$	1	} Assurer une bonne variété en... Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$. Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2	
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3	
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4	
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5	

100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ et plus	7
Ne sait pas/refus	99

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	} ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2	

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convendez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu'une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C'est formidable, vous pouvez participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l'adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

Endroit	Heure	Date
Montreal Ad Hoc Recherche 400 de Maisonneuve Ouest, Suite 1200	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 15 février 2017

Nous vous demandons d'arriver au moins 20 minutes à l'avance pour vous assurer de trouver le lieu et avoir le temps de vous inscrire auprès des hôtes. Avant votre admission dans la salle de groupe de discussion, vous devrez signer une entente de non-divulgation; si vous ne le faites pas, votre participation à la séance de groupe de discussion pour laquelle vous avez été sélectionné(e) sera refusée. Le paiement de la prime dépend de la participation aux séances de groupe de discussion.

De plus, nous vérifierons votre identité avant la séance, alors veuillez vous assurer d'apporter deux pièces d'identité avec photo produites par le gouvernement (p. ex. permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autre). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous invitons un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Nous vous avons invité(e) à participer en fonction des questions que nous avons abordées il y a un instant, nous vous demandons donc de ne pas envoyer un représentant en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de participer. **SI, POUR UNE QUELCONQUE RAISON, VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS APPELER AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS REMPLACER.** Vous pouvez communiquer avec nous au 1-xxx-xxx-xxxx à notre bureau. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler l'événement de discussion.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

À quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? SUR LA PAGE COUVERTURE

Merci beaucoup pour votre aide!

Annexe C. **Guides de discussion**

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE MONTRÉAL – 15 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de l'aide du gouvernement fédéral accordée à Bombardier?
 - Pouvez-vous me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il octroie une contribution remboursable de 372,5 millions de dollars à Bombardier inc. Les fonds seront versés sur quatre ans et serviront à financer la recherche et le développement entourant le nouvel avion d'affaires Global 7000 ainsi que les activités en cours liées au développement des avions de la C Series.

- Qu'en pensez-vous? S'agit-il d'une bonne ou d'une mauvaise chose?
 - SONDER : Quels sont les avantages de ce financement?
 - SONDER : Avez-vous des préoccupations?
- Qu'avez-vous entendu récemment au sujet des soins de santé?
 - Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet d'ententes de financement entre les gouvernements fédéral et provincial? (Le cas échéant, veuillez me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit.)
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de la réforme électorale? Qu'avez-vous entendu exactement?

CANADA-ÉTATS-UNIS (20 minutes)

- Y en a-t-il parmi vous qui ont récemment entendu parler des relations entre le Canada et les États-Unis? Qu'avez-vous entendu au juste?
- Le Canada devrait-il changer sa façon de traiter avec les États-Unis? Si oui, de quelle manière?
- Quels sont les principaux enjeux sur lesquels le Canada et les États-Unis devraient se pencher conjointement?

HANDOUT

- J'ai ici un document qui mentionne certains enjeux. Veuillez classer les trois principaux enjeux qui, selon vous, devraient être abordés par les gouvernements canadien et américain.

- *Enjeux : environnement et changements climatiques; traitement réservé aux minorités; immigration et réfugiés; oléoducs; échanges commerciaux; sécurité antiterroriste; interventions militaires conjointes outremer; réduction de l'attente aux frontières; coopération en matière de sécurité des frontières*
- (SI LE TEMPS LE PERMET) Quels sont précisément les points à discuter concernant l'enjeu que vous avez classé au premier rang?

DÉFENSE (30 minutes)

- Je vais vous citer quelques objectifs généraux qui pourraient être attribués aux Forces armées canadiennes – à la manière d'énoncés de mission. Gardez à l'esprit qu'il s'agit uniquement de quelques mots; ils n'ont pas pour but de décrire toutes les activités de l'organisation.

Lire tous les éléments, puis discuter :

Force au pays

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?

Sécurité en Amérique du Nord

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?
- Croyez-vous que les Forces armées canadiennes devraient travailler plus étroitement qu'à l'heure actuelle avec les Américains?
- Qui ici a entendu parler du NORAD?
 - SONDER : Que fait le NORAD? S'agit-il d'une organisation importante?

BACKGROUND INFORMATION FOR THE MODERATOR:

The North American Aerospace Defense Command (NORAD) is a United States and Canada bi-national organization charged with the missions of aerospace warning and aerospace control for North America.

In close collaboration with homeland defense, security, and law enforcement partners, NORAD's missions are to

Engagement dans le monde

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

- Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?
- Maintenant, si je vous parlais des « cybercapacités » des Forces armées canadiennes, à quoi ferais-je notamment référence selon vous?
 - Les cybercapacités comprennent la surveillance spatiale et la cybersécurité. S’agit-il de domaines dans lesquels les Forces armées canadiennes devraient agir davantage selon vous?
 - Actuellement, le Canada accuse du retard sur beaucoup de pays en matière de cybercapacités. Le Canada devrait-il s’efforcer de devenir un chef de file mondial en ce qui concerne les cybercapacités dans le milieu militaire; devrait-on essayer de rattraper les autres pays à ce chapitre ou s’agit-il d’un domaine dans lequel les Forces armées ne devraient pas s’impliquer?
 - SONDER : Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
 - (Si les Forces armées ne doivent pas s’impliquer dans ce domaine) : Croyez-vous qu’un autre organisme devrait être chargé d’agir ou plutôt que le Canada ne doit pas s’impliquer dans ce domaine?
- Que pensez-vous de l’achat des équipements suivants par l’Armée canadienne :
 - Chasseurs à réaction
 - Véhicules téléguidés armés, parfois appelés drones
 - Navires
 - Navires amphibies multimissions (PRÉCISER AU BESOIN : Il s’agit de véhicules marins pouvant accoster dans des conditions difficiles, notamment dans des endroits où il n’y a pas de port ni de quai adapté.)

JUSTICE (40 minutes)

- Si vous aviez à expliquer notre système de justice pénale à un enfant, comment décririez-vous sa principale raison d’être?
 - Certains disent que le système sert à **punir** les criminels, certains disent qu’il sert à **prévenir** le crime et certains disent qu’il sert à **réadapter** les criminels. Est-ce qu’une de ces utilités résonne avec vos croyances?
- Selon vous, le système de justice du Canada gagnerait-il à subir de vastes changements?

HANDOUT

- Je vais vous distribuer un document comportant des objectifs généraux qui se rattachent au système de justice pénale. Pour chacun d’eux, veuillez indiquer votre approbation (pouce en l’air) ou votre désapprobation (pouce en bas) en pensant aux efforts que le gouvernement fédéral devrait y consacrer. Encerclez ensuite deux ou trois objectifs qui vous semblent prioritaires.

NOTE: IN ALPHABETICAL ORDER HERE FOR EASE OF REFERENCE; DOES NOT NEED TO BE PRESENTED THIS WAY TO PARTICIPANTS

Agir davantage pour gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles
Agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables
Agir davantage pour réadapter les délinquants
Mettre davantage l'accent sur la prévention du crime
Donner des sentences plus sévères aux délinquants
Rendre le système de justice pénale plus équitable
Rendre le système de justice pénale plus rapide, réduisant ainsi les délais du système judiciaire
Rendre le système de justice pénale plus transparent et clair en ce qui concerne les règles et les lignes directrices
Rendre le système de justice pénale plus intelligent
Favoriser une confiance et une loyauté accrues envers le système de justice pénale
Réduire les risques de condamner des innocents
Réduire les coûts liés au système de justice pénale

- Parlons maintenant de quelques-uns de ces objectifs. Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus intelligent »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Que penseriez-vous d'une série de réformes ayant pour but de « rendre le système de justice plus intelligent »? Je comprends que chaque réforme est à considérer individuellement. Mais que penseriez-vous d'une initiative qui servirait cet objectif général?
- Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus équitable »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Qui n'est pas traité équitablement à l'heure actuelle?
 - Comment pourrait-on rendre le système de justice plus équitable?
 - SONDER au besoin : Faudrait-il adopter de nouvelles lois, revoir l'application des lois ou changer d'attitude?
 - Selon vous, la prise en compte de la situation personnelle de chacun rendrait-elle le système plus équitable?

Qui a encerclé « agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables »?

- Trouvez-vous que certains groupes sont actuellement surreprésentés dans le système de justice pénale?
 - SONDER au besoin : Pourquoi, à votre avis?
- Croyez-vous que ces populations sont traitées de manière non équitable à l'heure actuelle?
 - SONDER : Qu'est-ce que vous fait dire cela?

Qui a encerclé « gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles »?

- (Le cas échéant) Quels sont quelques-uns des facteurs sociaux sous-jacents?

- Je vais vous lire deux titres d'appel qui pourraient servir à décrire des projets de réforme du système de justice pénale au Canada. Gardez à l'esprit qu'une courte phrase ne peut tout résumer. Je veux juste savoir comment vous réagiriez si vous entendiez parler d'un projet gouvernemental axé sur chacun des éléments suivants :

Transformer le système de justice pénale

Assurer notre protection et celle de nos collectivités et de nos droits

Transformer le système de justice pénale

Assurer votre protection et celle de vos collectivités et de vos droits

- Quelle est votre réaction à ces titres d'appel? Que penseriez-vous d'un projet gouvernemental allant dans ce sens?
 - SONDER : Y a-t-il une chose en particulier que vous aimez ou qui vous dérange à propos de ces titres d'appel?
- Seule la seconde phrase change. Avez-vous une préférence pour l'une des deux versions? Percevez-vous une quelconque différence entre les deux?
- Connaissez-vous le concept de peines minimales obligatoires?
 - Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?
 - À l'heure actuelle, le Canada adhère-t-il au concept de peines minimales obligatoires? Pour quels crimes?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le Code criminel du Canada décrit diverses infractions qui se rattachent à une peine minimale obligatoire. Certaines infractions, par exemple, s'accompagnent d'une période d'incarcération minimale donnée, notamment des infractions avec usage d'armes à feu; des infractions sexuelles envers un enfant et la conduite avec facultés affaiblies (p. ex., en cas de récidive ou de nouvelle récidive).

- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'application de peines minimales obligatoires?
- Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux peines minimales obligatoires? (Inscrire les réponses sur le tableau de papier)
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires rendent le système de justice pénale plus équitable ou moins équitable?
 - SONDER (si moins équitable) : Moins équitable pour qui?
 - SONDER (si plus équitable) : Plus équitable pour qui?
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires sont efficaces pour prévenir la criminalité?
- Certains disent que les peines minimales obligatoires allouent moins de latitude aux juges pour rendre leur décision dans un dossier donné. Croyez-vous que les juges devraient bénéficier d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire?

- Supposons que, dans une situation donnée, la Cour suprême stipule qu'une peine minimale obligatoire va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, comment le gouvernement du Canada devrait-il réagir?
 - SONDER AU BESOIN : Dans un tel cas, la peine minimale obligatoire devrait-elle être abrogée? Le gouvernement devrait-il créer de nouvelles lois? Ou agir autrement?

CONCLUSION (5 minutes)

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE FREDERICTON – 16 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de l'aide du gouvernement fédéral accordée à Bombardier?
 - Pouvez-vous me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il octroie une contribution remboursable de 372,5 millions de dollars à Bombardier inc. Les fonds seront versés sur quatre ans et serviront à financer la recherche et le développement entourant le nouvel avion d'affaires Global 7000 ainsi que les activités en cours liées au développement des avions de la C Series.

- Qu'en pensez-vous? S'agit-il d'une bonne ou d'une mauvaise chose?
 - SONDER : Quels sont les avantages de ce financement?
 - SONDER : Avez-vous des préoccupations?
- Qu'avez-vous entendu récemment au sujet des soins de santé?
 - Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet d'ententes de financement entre les gouvernements fédéral et provincial? (Le cas échéant, veuillez me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit.
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de la réforme électorale? Qu'avez-vous entendu exactement?

CANADA-ÉTATS-UNIS (20 minutes)

- Y en a-t-il parmi vous qui ont récemment entendu parler des relations entre le Canada et les États-Unis? Qu'avez-vous entendu au juste?
- Le Canada devrait-il changer sa façon de traiter avec les États-Unis? Si oui, de quelle manière?
- Quels sont les principaux enjeux sur lesquels le Canada et les États-Unis devraient se pencher conjointement?

FEUILLE DE TRAVAIL

- J'ai ici un document qui mentionne certains enjeux. Veuillez classer les trois principaux enjeux qui, selon vous, devraient être abordés par les gouvernements canadien et américain.

- *Enjeux : environnement et changements climatiques; traitement réservé aux minorités; immigration et réfugiés; oléoducs; échanges commerciaux; sécurité antiterroriste; interventions militaires conjointes outremer; réduction de l'attente aux frontières; coopération en matière de sécurité des frontières*
- (SI LE TEMPS LE PERMET) Quels sont précisément les points à discuter concernant l'enjeu que vous avez classé au premier rang?

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA (5 minutes)

- Y en a-t-il parmi vous qui savent ce que sont les obligations d'épargne du Canada? Qu'en pensez-vous?
- Chaque année, de moins en moins de gens achètent des obligations d'épargne du Canada, et certaines personnes sont d'avis qu'il y aurait lieu d'abolir le programme graduellement. Qu'en pensez-vous?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L'INTENTION DU MODÉRATEUR:

Les obligations ont été émises à l'origine dans le but de financer l'effort de guerre du pays durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Le programme des Obligations d'épargne du Canada (OEC) a été lancé en 1946, parallèlement au programme d'épargne-salaire. Le nombre de Canadiens qui achètent des Obligations d'épargne du Canada est en baisse depuis le début des années 1980. Les Canadiens se tournent de plus en plus vers des

LOGEMENT (20 minutes)

- Je vais vous décrire un programme du gouvernement du Canada et j'aimerais savoir ce que vous en pensez :

Ce programme est semblable au programme américain appelé *Small Business Innovation Research* et vise à positionner le gouvernement du Canada comme intermédiaire pour permettre à des entreprises canadiennes novatrices de commercialiser leurs technologies. Ainsi, le gouvernement invitera des entreprises novatrices à résoudre des problèmes gouvernementaux complexes en trouvant des façons dont le gouvernement peut utiliser les produits qu'elles fabriquent, agissant ainsi comme « premier acheteur ».

FEUILLE DE TRAVAIL

- Voici une liste de noms de programme possibles. J'aimerais que vous choisissiez les deux noms que vous aimez le plus, en inscrivant « 1 » à côté de votre nom préféré et « 2 », à côté de celui qui arrive au deuxième rang.

Le programme canadien pour les entreprises de la recherche sur l'innovation (Canadian Business Innovation Research)

Solutions Canada (Solutions Canada)

Le Canada innove (Canada Innovates)

Le Canada acquiert l'innovation (Canada Buys Innovation)

Solutions innovatrices Canada (Innovative Solutions Canada)

Le marché canadien de l'innovation (Canadian Innovation Marketplace)

- Quel est votre nom de programme préféré? Pourquoi est-ce votre nom préféré?
- Y a-t-il des noms dans cette liste qui vous déplaisent? Pourquoi?

- Je vais maintenant vous décrire un programme du gouvernement du Canada qui a été annoncé dans le cadre du budget fédéral de l'an dernier :

Ce programme offre des prêts à faibles taux aux municipalités et aux promoteurs immobiliers pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables. Cette initiative favoriserait la construction de logements locatifs abordables en offrant aux promoteurs des prêts à faibles taux pendant les premières étapes de réalisation, qui sont les plus risquées. Cette initiative pourrait permettre la création de plus de 10 000 nouvelles unités locatives au cours des cinq prochaines années.

FEUILLE DE TRAVAIL

- Voici une liste de noms de programme possibles. J'aimerais que vous choisissiez les deux noms que vous aimez le plus, en inscrivant « 1 » à côté de votre nom préféré et « 2 », à côté de celui qui arrive au deuxième rang.

Programme de construction de logements locatifs

Programme de construction de logements locatifs abordables

Programme de prêts pour logements locatifs

Programme de prêts pour logements locatifs abordables

Programme de financement pour logements locatifs

Programme de financement pour logements locatifs abordables

Le Canada construit des logements

Le Canada construit des logements abordables

- Quel est votre nom de programme préféré? Pourquoi est-ce votre nom préféré?

- Y a-t-il des noms dans cette liste qui vous dérangent? Pourquoi?

JUSTICE (40 minutes)

- Si vous aviez à expliquer notre système de justice pénale à un enfant, comment décririez-vous sa principale raison d’être?
 - Certains disent que le système sert à **punir** les criminels, certains disent qu’il sert à **prévenir** le crime, et certains disent qu’il sert à **réadapter** les criminels. Est-ce qu’une de ces utilités résonne avec vos croyances?
- Selon vous, le système de justice du Canada gagnerait-il à subir de vastes changements?

FEUILLE DE TRAVAIL

- Je vais vous distribuer un document comportant des objectifs généraux qui se rattachent au système de justice pénale. Pour chacun d’eux, veuillez indiquer votre approbation (pouce en l’air) ou votre désapprobation (pouce en bas) en pensant aux efforts que le gouvernement fédéral devrait y consacrer. Encerclez ensuite deux ou trois objectifs qui vous semblent prioritaires.

REMARQUE : LES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTÉS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE POUR FACILITER LA CONSULTATION; IL N’EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER AINSI AUX PARTICIPANTS.

Agir davantage pour gérer les facteurs sociaux à l’origine des activités criminelles

Agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables

Agir davantage pour réadapter les délinquants

Mettre davantage l’accent sur la prévention du crime

Donner des sentences plus sévères aux délinquants

Rendre le système de justice pénale plus équitable

Rendre le système de justice pénale plus rapide, réduisant ainsi les délais du système judiciaire

Rendre le système de justice pénale plus transparent et clair en ce qui concerne les règles et les lignes directrices

Rendre le système de justice pénale plus intelligent

Favoriser une confiance et une loyauté accrues envers le système de justice pénale

Réduire les risques de condamner des innocents

Réduire les coûts liés au système de justice pénale

- Parlons maintenant de quelques-uns de ces objectifs. Qui a dit que l’on devrait « rendre le système de justice plus intelligent »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Que penseriez-vous d’une série de réformes ayant pour but de « rendre le système de justice plus intelligent »? Je comprends que chaque réforme est à considérer individuellement. Mais que penseriez-vous d’une initiative qui servirait cet objectif général?

- Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus équitable »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Qui n'est pas traité équitablement à l'heure actuelle?
 - Comment pourrait-on rendre le système de justice plus équitable?
 - SONDER au besoin : Faudrait-il adopter de nouvelles lois, revoir l'application des lois ou changer d'attitude?
 - Selon vous, la prise en compte de la situation personnelle de chacun rendrait-elle le système plus équitable?
- Qui a encerclé « agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables »?
 - Trouvez-vous que certains groupes sont actuellement surreprésentés dans le système de justice pénale?
 - SONDER au besoin : Pourquoi, à votre avis?
 - Croyez-vous que ces populations sont traitées de manière non équitable à l'heure actuelle?
 - SONDER : Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Qui a encerclé « gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles »?
 - (Le cas échéant) Quels sont quelques-uns des facteurs sociaux sous-jacents?
- Je vais vous lire deux titres d'appel qui pourraient servir à décrire des projets de réforme du système de justice pénale au Canada. Gardez à l'esprit qu'une courte phrase ne peut tout résumer. Je veux juste savoir comment vous réagiriez si vous entendiez parler d'un projet gouvernemental axé sur chacun des éléments suivants :

Transformer le système de justice pénale

Assurer notre protection et celle de nos collectivités et de nos droits

Transformer le système de justice pénale

Assurer votre protection et celle de vos collectivités et de vos droits

- Quelle est votre réaction à ces titres d'appel? Que penseriez-vous d'un projet gouvernemental allant dans ce sens?
 - SONDER : Y a-t-il une chose en particulier que vous aimez ou qui vous dérange à propos de ces titres d'appel?
- Seule la seconde phrase change. Avez-vous une préférence pour l'une des deux versions? Percevez-vous une quelconque différence entre les deux?
- Connaissez-vous le concept de peines minimales obligatoires?
 - Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?
 - À l'heure actuelle, le Canada adhère-t-il au concept de peines minimales obligatoires? Pour quels crimes?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le Code criminel du Canada décrit diverses infractions qui se rattachent à une peine minimale obligatoire. Certaines infractions, par exemple, s'accompagnent d'une période d'incarcération minimale donnée, notamment des infractions avec usage d'armes à feu; des infractions sexuelles envers un enfant et la conduite avec facultés affaiblies (p. ex. en cas de récidive ou de nouvelle récidive).

- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'application de peines minimales obligatoires?
- Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux peines minimales obligatoires? (Inscrire les réponses sur le tableau de papier)
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires rendent le système de justice pénale plus équitable ou moins équitable?
 - SONDER (si moins équitable) : Moins équitable pour qui?
 - SONDER (si plus équitable) : Plus équitable pour qui?
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires sont efficaces pour prévenir la criminalité?
- Certains disent que les peines minimales obligatoires allouent moins de latitude aux juges pour rendre leur décision dans un dossier donné. Croyez-vous que les juges devraient bénéficier d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire?
- Supposons que, dans une situation donnée, la Cour suprême stipule qu'une peine minimale obligatoire va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, comment le gouvernement du Canada devrait-il réagir?
 - SONDER AU BESOIN : Dans un tel cas, la peine minimale obligatoire devrait-elle être abrogée? Le gouvernement devrait-il créer de nouvelles lois? Ou agir autrement?

CONCLUSION (5 minutes)

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE TORONTO – 22 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de l'aide du gouvernement fédéral accordée à Bombardier?
 - Pouvez-vous me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il octroie une contribution remboursable de 372,5 millions de dollars à Bombardier inc. Les fonds seront versés sur quatre ans et serviront à financer la recherche et le

développement entourant le nouvel avion d'affaires Global 7000 ainsi que les activités en cours liées au développement des avions de la C Series.

- Qu'en pensez-vous? S'agit-il d'une bonne ou d'une mauvaise chose?
 - SONDER : Quels sont les avantages de ce financement?
 - SONDER : Avez-vous des préoccupations?
- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler de la réforme électorale? Qu'avez-vous entendu exactement?

CANADA-ÉTATS-UNIS (20 minutes)

- Y en a-t-il parmi vous qui ont récemment entendu parler des relations entre le Canada et les États-Unis? Qu'avez-vous entendu au juste?
- Le Canada devrait-il changer sa façon de traiter avec les États-Unis? Si oui, de quelle manière?
- Quels sont les principaux enjeux sur lesquels le Canada et les États-Unis devraient se pencher conjointement?

En ligne (20 minutes)

- Qui a déjà entendu le terme « neutralité du Net ou du réseau »? Pouvez-vous m'expliquer ce terme dans vos propres mots?

DONNER LA DÉFINITION : La neutralité du Net ou du réseau est le principe selon lequel les fournisseurs de services Internet devraient garantir l'accès équitable à tous les contenus, indépendamment de la source, sans privilégier ni bloquer de sites Web en particulier.

- Cette explication vous paraît-elle claire ou le concept reste-t-il confus?
- (Si le concept est bien compris) Que pensez-vous du principe de neutralité du Net?
- Le gouvernement devrait-il instaurer des codes de conduite pour s'assurer que les plateformes numériques, comme Facebook ou Google, diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local?
- Qui a déjà entendu le terme « fausses nouvelles » sur Internet?
 - Est-ce que les plateformes numériques comme Facebook et Google ont une part de responsabilité pour ce qui est de s'assurer de l'exactitude des nouvelles et de l'information présentées sur leurs plateformes?

JUSTICE (40 minutes)

JUSTICE (40 minutes)

FEUILLE DE TRAVAIL

- Je vais vous distribuer un document comportant des objectifs généraux qui se rattachent au système de justice pénale. Pour chacun d’eux, veuillez indiquer votre approbation (pouce en l’air) ou votre désapprobation (pouce en bas) en pensant aux efforts que le gouvernement fédéral devrait y consacrer. Encercliez ensuite deux ou trois objectifs qui vous semblent prioritaires.

REMARQUE : LES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTÉS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE POUR FACILITER LA CONSULTATION; IL N’EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER AINSI AUX PARTICIPANTS.

Agir davantage pour gérer les facteurs sociaux à l’origine des activités criminelles

Agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables

Agir davantage pour réadapter les délinquants

Mettre davantage l’accent sur la prévention du crime

Donner des sentences plus sévères aux délinquants

Rendre le système de justice pénale plus équitable

Rendre le système de justice pénale plus rapide, réduisant ainsi les délais du système judiciaire

Rendre le système de justice pénale plus transparent et clair en ce qui concerne les règles et les lignes directrices

Rendre le système de justice pénale plus intelligent

Favoriser une confiance et une loyauté accrues envers le système de justice pénale

Réduire les risques de condamner des innocents

Réduire les coûts liés au système de justice pénale

- Parlons maintenant de quelques-uns de ces objectifs. Qui a dit que l’on devrait « rendre le système de justice plus intelligent »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Que penseriez-vous d’une série de réformes ayant pour but de « rendre le système de justice plus intelligent »? Je comprends que chaque réforme est à considérer individuellement. Mais que penseriez-vous d’une initiative qui servirait cet objectif général?
- Qui a dit que l’on devrait « rendre le système de justice plus équitable »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Qui n’est pas traité équitablement à l’heure actuelle?
 - Comment pourrait-on rendre le système de justice plus équitable?
 - SONDER au besoin : Faudrait-il adopter de nouvelles lois, revoir l’application des lois ou changer d’attitude?
 - Selon vous, la prise en compte de la situation personnelle de chacun rendrait-elle le système plus équitable?
- Qui a encerclé « agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables »?

- Trouvez-vous que certains groupes sont actuellement surreprésentés dans le système de justice pénale?
 - SONDER au besoin : Pourquoi, à votre avis?
- Croyez-vous que ces populations sont traitées de manière non équitable à l'heure actuelle?
 - SONDER : Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Qui a encerclé « gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles »?
 - (Le cas échéant) Quels sont quelques-uns des facteurs sociaux sous-jacents?
- Connaissez-vous le concept de peines minimales obligatoires?
 - Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?
 - À l'heure actuelle, le Canada adhère-t-il au concept de peines minimales obligatoires? Pour quels crimes?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le Code criminel du Canada décrit diverses infractions qui se rattachent à une peine minimale obligatoire. Certaines infractions, par exemple, s'accompagnent d'une période d'incarcération minimale donnée, notamment des infractions avec usage d'armes à feu; des infractions sexuelles envers un enfant et la conduite avec facultés affaiblies (p. ex., en cas de récidive ou de nouvelle récidive).

- Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux peines minimales obligatoires? (Inscrire les réponses sur le tableau de papier)
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires rendent le système de justice pénale plus équitable ou moins équitable?
 - SONDER (si moins équitable) : Moins équitable pour qui?
 - SONDER (si plus équitable) : Plus équitable pour qui?
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires sont efficaces pour prévenir la criminalité?
- Certains disent que les peines minimales obligatoires allouent moins de latitude aux juges pour rendre leur décision dans un dossier donné. Croyez-vous que les juges devraient bénéficier d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire?
- Supposons que, dans une situation donnée, la Cour suprême stipule qu'une peine minimale obligatoire va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, comment le gouvernement du Canada devrait-il réagir?
 - SONDER AU BESOIN : Dans un tel cas, la peine minimale obligatoire devrait-elle être abrogée? Le gouvernement devrait-il créer de nouvelles lois? Ou agir autrement?

Thèmes (15 minutes)

FEUILLE DE TRAVAIL

Je vais vous remettre un document comportant une liste d'énoncés qui pourraient décrire les objectifs généraux que le gouvernement essaie d'atteindre.

Les énoncés sont courts, donc ils sont tous vagues. Veuillez indiquer si votre réaction face à chacun est positive ou négative (*en utilisant le pouce en l'air ou le pouce en bas*). Ensuite, veuillez encrer celui que vous trouvez le plus positif dans chaque section.

SECTION 1

Bâtir une classe moyenne forte

Travailler pour la classe moyenne

Appuyer la classe moyenne

SECTION 2

Faire progresser la classe moyenne

La promesse de progrès

Bâtir sur le progrès

SECTION 3

Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne

Emplois pour la classe moyenne dans la nouvelle économie

Équité fiscale pour la classe moyenne

SECTION 4

Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant

Un Canada plus fort au pays et à l'étranger

Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger

SECTION 5

Investissements dans l'infrastructure

Collectivités fortes et prospères

Bâtir des collectivités fortes

Bâtir et rapprocher les collectivités

(Ajuster la durée de la discussion selon le temps qu'il vous reste)

- Parmi tous ces énoncés, lequel vous interpelle le plus? Pourquoi? *(si le temps le permet, vous pouvez demander lequel des énoncés de chaque section est le plus fort)*
- Y a-t-il des énoncés dans cette liste qui vous dérangent? Pourquoi?
- Dans un de ces énoncés, on trouve le terme « emplois pour la classe moyenne ». Qu'est-ce qu'il signifie pour vous?
 - Diriez-vous que le terme « emplois à salaire élevé » vous interpelle davantage ou moins?

CONCLUSION (5 minutes)

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE LONDON – 23 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?

CANADA-ÉTATS-UNIS (15 minutes)

- Y en a-t-il parmi vous qui ont récemment entendu parler des relations entre le Canada et les États-Unis? Qu'avez-vous entendu au juste?
- Le Canada devrait-il changer sa façon de traiter avec les États-Unis? Si oui, de quelle manière?
- Quels sont les principaux enjeux sur lesquels le Canada et les États-Unis devraient se pencher conjointement?

En ligne (20 minutes)

- Qui a déjà entendu le terme « neutralité du Net ou du réseau »? Pouvez-vous m'expliquer ce terme dans vos propres mots?

DONNER LA DÉFINITION : La neutralité du Net ou du réseau est le principe selon lequel les fournisseurs de services Internet devraient garantir l'accès équitable à tous les contenus, indépendamment de la source, sans privilégier ni bloquer de sites Web en particulier.

- Cette explication vous paraît-elle claire ou le concept reste-t-il confus?
- (Si le concept est bien compris) Que pensez-vous du principe de neutralité du Net?
- Le gouvernement devrait-il instaurer des codes de conduite pour s'assurer que les plateformes numériques, comme Facebook ou Google, diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local?
- Qui a déjà entendu le terme « fausses nouvelles » sur Internet?
 - Est-ce que les plateformes numériques comme Facebook et Google ont une part de responsabilité pour ce qui est de s'assurer de l'exactitude des nouvelles et de l'information présentées sur leurs plateformes?

JUSTICE (40 minutes)

FEUILLE DE TRAVAIL

- Je vais vous distribuer un document comportant des objectifs généraux qui se rattachent au système de justice pénale. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer votre approbation (pouce en l'air) ou votre

désapprobation (pouce en bas) en pensant aux efforts que le gouvernement fédéral devrait y consacrer. Encercliez ensuite deux ou trois objectifs qui vous semblent prioritaires.

REMARQUE : LES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTÉS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE POUR FACILITER LA CONSULTATION; IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER AINSI AUX PARTICIPANTS.

Agir davantage pour gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles
Agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables
Agir davantage pour réadapter les délinquants
Mettre davantage l'accent sur la prévention du crime
Donner des sentences plus sévères aux délinquants
Rendre le système de justice pénale plus équitable
Rendre le système de justice pénale plus rapide, réduisant ainsi les délais du système judiciaire
Rendre le système de justice pénale plus transparent et clair en ce qui concerne les règles et les lignes directrices
Rendre le système de justice pénale plus intelligent
Favoriser une confiance et une loyauté accrues envers le système de justice pénale
Réduire les risques de condamner des innocents
Réduire les coûts liés au système de justice pénale

- Parlons maintenant de quelques-uns de ces objectifs. Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus intelligent »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Que penseriez-vous d'une série de réformes ayant pour but de « rendre le système de justice plus intelligent »? Je comprends que chaque réforme est à considérer individuellement. Mais que penseriez-vous d'une initiative qui servirait cet objectif général?
- Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus équitable »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Qui n'est pas traité équitablement à l'heure actuelle?
 - Comment pourrait-on rendre le système de justice plus équitable?
 - SONDER au besoin : Faudrait-il adopter de nouvelles lois, revoir l'application des lois ou changer d'attitude?
 - Selon vous, la prise en compte de la situation personnelle de chacun rendrait-elle le système plus équitable?
- Qui a encerclé « agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables »?
 - Trouvez-vous que certains groupes sont actuellement surreprésentés dans le système de justice pénale?
 - SONDER au besoin : Pourquoi, à votre avis?
 - Croyez-vous que ces populations sont traitées de manière non équitable à l'heure actuelle?
 - SONDER : Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

- Qui a encerclé « gérer les facteurs sociaux à l’origine des activités criminelles »?
 - (Le cas échéant) Quels sont quelques-uns des facteurs sociaux sous-jacents?
- Connaissez-vous le concept de peines minimales obligatoires?
 - Pouvez-vous m’expliquer de quoi il s’agit?
 - À l’heure actuelle, le Canada adhère-t-il au concept de peines minimales obligatoires? Pour quels crimes?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le Code criminel du Canada décrit diverses infractions qui se rattachent à une peine minimale obligatoire. Certaines infractions, par exemple, s’accompagnent d’une période d’incarcération minimale donnée, notamment des infractions avec usage d’armes à feu; des infractions sexuelles envers un enfant et la conduite avec facultés affaiblies (p. ex., en cas de récidive ou de nouvelle récidive).

- Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux peines minimales obligatoires? (Inscrire les réponses sur le tableau de papier)
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires rendent le système de justice pénale plus équitable ou moins équitable?
 - SONDER (si moins équitable) : Moins équitable pour qui?
 - SONDER (si plus équitable) : Plus équitable pour qui?
- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires sont efficaces pour prévenir la criminalité?
- Certains disent que les peines minimales obligatoires allouent moins de latitude aux juges pour rendre leur décision dans un dossier donné. Croyez-vous que les juges devraient bénéficier d’un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire?
- Supposons que, dans une situation donnée, la Cour suprême stipule qu’une peine minimale obligatoire va à l’encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, comment le gouvernement du Canada devrait-il réagir?
 - SONDER AU BESOIN : Dans un tel cas, la peine minimale obligatoire devrait-elle être abrogée? Le gouvernement devrait-il créer de nouvelles lois? Ou agir autrement?

Thèmes (15 minutes)

FEUILLE DE TRAVAIL

Je vais vous remettre un document comportant une liste d’énoncés qui pourraient décrire les objectifs généraux que le gouvernement essaie d’atteindre.

Les énoncés sont courts, donc ils sont tous vagues. Veuillez indiquer si votre réaction face à chacun est positive ou négative (*en utilisant le pouce en l’air ou le pouce en bas*). Ensuite, veuillez encercler celui que vous trouvez le plus positif dans chaque section.

SECTION 1

Bâtir une classe moyenne forte
Travailler pour la classe moyenne
Appuyer la classe moyenne

SECTION 2

Faire progresser la classe moyenne
La promesse de progrès
Bâtir sur le progrès

SECTION 3

Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne
Emplois pour la classe moyenne dans la nouvelle économie
Équité fiscale pour la classe moyenne

SECTION 4

Un Canada plus sain, plus fort et plus compatissant
Un Canada plus fort au pays et à l'étranger
Un Canada fort et équitable au pays et à l'étranger

SECTION 5

Investissements dans l'infrastructure
Collectivités fortes et prospères
Bâtir des collectivités fortes
Bâtir et rapprocher les collectivités

(Ajuster la durée de la discussion selon le temps qu'il vous reste)

- Parmi tous ces énoncés, lequel vous interpelle le plus? Pourquoi? *(si le temps le permet, vous pouvez demander lequel des énoncés de chaque section est le plus fort)*
- Y a-t-il des énoncés dans cette liste qui vous dérangent? Pourquoi?
- Dans un de ces énoncés, on trouve le terme « emplois pour la classe moyenne ». Qu'est-ce qu'il signifie pour vous?
 - Diriez-vous que le terme « emplois à salaire élevé » vous interpelle davantage ou moins?

CONCLUSION (5 minutes)

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE WINNIPEG – 27 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?
- Qu'avez-vous entendu récemment au sujet des soins de santé?
 - Avez-vous entendu quoi que ce soit au sujet d'ententes de financement entre les gouvernements fédéral et provincial? (Le cas échéant, veuillez me décrire dans vos propres mots de quoi il s'agit.)

En ligne (20 minutes)

- Qui a déjà entendu le terme « neutralité du Net ou du réseau »? Pouvez-vous m'expliquer ce terme dans vos propres mots?

DONNER LA DÉFINITION : La neutralité du Net ou du réseau est le principe selon lequel les fournisseurs de services Internet devraient garantir l'accès équitable à tous les contenus, indépendamment de la source, sans privilégier ni bloquer de sites Web en particulier.

- Cette explication vous paraît-elle claire ou le concept reste-t-il confus?
- (Si le concept est bien compris) Que pensez-vous du principe de neutralité du Net?
- Le gouvernement devrait-il instaurer des codes de conduite pour s'assurer que les plateformes numériques, comme Facebook ou Google, diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local?
- Qui a déjà entendu le terme « fausses nouvelles » sur Internet?
 - Est-ce que les plateformes numériques comme Facebook et Google ont une part de responsabilité pour ce qui est de s'assurer de l'exactitude des nouvelles et de l'information présentées sur leurs plateformes?

DÉFENSE (30 minutes)

- Je vais vous citer quelques objectifs généraux qui pourraient être attribués aux Forces armées canadiennes – à la manière d'énoncés de mission. Gardez à l'esprit qu'il s'agit uniquement de quelques mots; ils n'ont pas pour but de décrire toutes les activités de l'organisation.

Lire tous les éléments, puis discuter :

Force au pays

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?

Sécurité en Amérique du Nord

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?
- Croyez-vous que les Forces armées canadiennes devraient travailler plus étroitement qu'à l'heure actuelle avec les Américains?
- Qui ici a entendu parler du NORAD?
 - SONDER : Que fait le NORAD? S'agit-il d'une organisation importante

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L'INTENTION DU MODÉRATEUR :

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) est une organisation américano-canadienne chargée de surveiller et de défendre l'Amérique du Nord en menant des missions d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime et de surveillance de l'espace aérien nord-américain.

Travaillant en étroite collaboration avec des partenaires de la défense intérieure, de la sécurité nationale et de la

Engagement dans le monde

- Qu'est-ce que cela signifie pour vous
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?
- Maintenant, si je vous parlais des « cybercapacités » des Forces armées canadiennes, à quoi ferai-je notamment référence selon vous?
 - Les cybercapacités comprennent la surveillance spatiale et la cybersécurité. S'agit-il de domaines dans lesquels les Forces armées canadiennes devraient agir davantage selon vous?
 - Actuellement, le Canada accuse du retard sur beaucoup de pays en matière de cybercapacités. Le Canada devrait-il s'efforcer de devenir un chef de file mondial en ce qui concerne les cybercapacités dans le milieu militaire; devrait-on essayer de rattraper les autres pays à ce chapitre ou s'agit-il d'un domaine dans lequel les Forces armées ne devraient pas s'impliquer?
 - SONDER : Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
 - (Si les Forces armées ne doivent pas s'impliquer dans ce domaine) : Croyez-vous qu'un autre organisme devrait être chargé d'agir ou plutôt que le Canada ne doit pas s'impliquer dans ce domaine?

- Que pensez-vous de l'achat des équipements suivants par l'Armée canadienne : *(Si le temps manque, vous pouvez simplement lire la liste au complet, puis relever les équipements auxquels les participants pensent qu'il faudrait accorder la priorité et ceux auxquels il ne faudrait PAS accorder la priorité. Si les participants sont ambivalents, veuillez en prendre note.)*
 - Chasseurs à réaction
 - Véhicules téléguidés armés, parfois appelés drones
 - Navires
 - Sous-marins
 - Navires amphibies multimissions (PRÉCISER AU BESOIN : Il s'agit de véhicules marins pouvant accoster dans des conditions difficiles, notamment dans des endroits où il n'y a pas de port ni de quai adapté.)

JUSTICE (40 minutes)

FEUILLE DE TRAVAIL

- Je vais vous distribuer un document comportant des objectifs généraux qui se rattachent au système de justice pénale. Pour chacun d'eux, veuillez indiquer votre approbation (pouce en l'air) ou votre désapprobation (pouce en bas) en pensant aux efforts que le gouvernement fédéral devrait y consacrer. Encerclez ensuite deux ou trois objectifs qui vous semblent prioritaires.

REMARQUE : LES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTÉS EN ORDRE ALPHABÉTIQUE POUR FACILITER LA CONSULTATION; IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LES PRÉSENTER AINSI AUX PARTICIPANTS.

Agir davantage pour gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles

Agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables

Agir davantage pour réadapter les délinquants

Mettre davantage l'accent sur la prévention du crime

Donner des sentences plus sévères aux délinquants

Rendre le système de justice pénale plus équitable

Rendre le système de justice pénale plus rapide, réduisant ainsi les délais du système judiciaire

Rendre le système de justice pénale plus transparent et clair en ce qui concerne les règles et les lignes directrices

Rendre le système de justice pénale plus intelligent

Favoriser une confiance et une loyauté accrues envers le système de justice pénale

Réduire les risques de condamner des innocents

Réduire les coûts liés au système de justice pénale

- Parlons maintenant de quelques-uns de ces objectifs. Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus intelligent »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Que penseriez-vous d'une série de réformes ayant pour but de « rendre le système de justice plus intelligent »? Je comprends que chaque réforme est à considérer individuellement. Mais que penseriez-vous d'une initiative qui servirait cet objectif général?

- Qui a dit que l'on devrait « rendre le système de justice plus équitable »? Sans égard à vos sélections précédentes, qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Qui n'est pas traité équitablement à l'heure actuelle?
 - Comment pourrait-on rendre le système de justice plus équitable?
 - SONDER au besoin : Faudrait-il adopter de nouvelles lois, revoir l'application des lois ou changer d'attitude?
 - Selon vous, la prise en compte de la situation personnelle de chacun rendrait-elle le système plus équitable?

- Qui a encerclé « agir davantage pour prendre en compte la situation des groupes marginalisés et vulnérables »?
 - Trouvez-vous que certains groupes sont actuellement surreprésentés dans le système de justice pénale?
 - SONDER au besoin : Pourquoi, à votre avis?
 - Croyez-vous que ces populations sont traitées de manière non équitable à l'heure actuelle?
 - SONDER : Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

- Qui a encerclé « gérer les facteurs sociaux à l'origine des activités criminelles »?
 - (Le cas échéant) Quels sont quelques-uns des facteurs sociaux sous-jacents?

- Connaissez-vous le concept de peines minimales obligatoires?
 - Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?
 - À l'heure actuelle, le Canada adhère-t-il au concept de peines minimales obligatoires? Pour quels crimes?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le Code criminel du Canada décrit diverses infractions qui se rattachent à une peine minimale obligatoire. Certaines infractions, par exemple, s'accompagnent d'une période d'incarcération minimale donnée, notamment des infractions avec usage d'armes à feu; des infractions sexuelles envers un enfant et la conduite avec facultés affaiblies (p. ex., en cas de récidive ou de nouvelle récidive).

- Quels sont les avantages et les inconvénients liés aux peines minimales obligatoires? (Inscrire les réponses sur le tableau de papier)

- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires rendent le système de justice pénale plus équitable ou moins équitable?
 - SONDER (si moins équitable) : Moins équitable pour qui?
 - SONDER (si plus équitable) : Plus équitable pour qui?

- Croyez-vous que les peines minimales obligatoires sont efficaces pour prévenir la criminalité?

- Certains disent que les peines minimales obligatoires allouent moins de latitude aux juges pour rendre leur décision dans un dossier donné. Croyez-vous que les juges devraient bénéficier d'un pouvoir discrétionnaire pour se prononcer sur une affaire?
- Supposons que, dans une situation donnée, la Cour suprême stipule qu'une peine minimale obligatoire va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, comment le gouvernement du Canada devrait-il réagir?
 - SONDER AU BESOIN : Dans un tel cas, la peine minimale obligatoire devrait-elle être abrogée? Le gouvernement devrait-il créer de nouvelles lois? Ou agir autrement?

CONCLUSION (5 minutes)

GUIDE DU MODÉRATEUR POUR LES GROUPES DE VANCOUVER – 28 FÉVRIER 2017

INTRODUCTION (5 minutes)

ACTIONS DU GOUVERNEMENT (20 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada?

Enjeux concernant Vancouver (45 minutes)

Opiïdes

- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler des opioïdes ou du fentanyl dans l'actualité? Pouvez-vous m'expliquer ce qui se passe dans vos propres mots?
 - Êtes-vous au courant de quoi que ce soit que le gouvernement fédéral a fait à ce sujet?
- (DONNER DES RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ENTENTE SUR LA SANTÉ CONCLUE ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE)
 - Qui parmi vous en a entendu parler?
 - D'après vous, quelles seront les répercussions de cette entente sur la Colombie-Britannique, le cas échéant?
- Revenons aux opioïdes. D'après vous, y a-t-il autre chose que le gouvernement fédéral devrait faire?

Énergie

- Qui parmi vous a entendu parler dernièrement dans l'actualité de projets de pipelines au Canada? Veuillez lever la main.

PRÉCISER AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a récemment approuvé le projet d'expansion du réseau de Trans Mountain de Kinder Morgan et le projet de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge, mais il a rejeté le projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge et a imposé un moratoire sur le transport de pétrole brut le long de la côte nord de la Colombie-Britannique.

- Quels sont les avantages possibles de l'approbation du projet de pipeline de Kinder Morgan par le gouvernement du Canada et qu'est-ce qui vous inquiète à ce sujet? (*inscrire les réponses sur le tableau de papier*)
- (*pour ceux qui sont inquiets*) Y a-t-il quoi que ce soit qui pourrait vous rendre plus à l'aise au sujet de ce projet?
- Le gouvernement du Canada a annoncé récemment un Plan de protection des océans. Qui parmi vous en a entendu parler? Veuillez lever la main.
 - Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui peut m'expliquer de quoi il s'agit?

PRÉCISER AU BESOIN :

Le gouvernement du Canada a annoncé récemment qu'il investira 1,5 milliard de dollars sur cinq ans dans des mesures de protection des côtes. Ce plan prévoit ce qui suit :

- *Investir dans la prévention des déversements, en améliorant les capacités de la Garde côtière et en veillant à ce que les navires soient équipés de meilleurs sonars*

- *Investir dans les mesures d'intervention rapide en cas de déversement, y compris de nouveaux bateaux-remorqueurs*
- *Faire payer davantage les pollueurs responsables des déversements*
- Qu'est-ce que vous aimez le plus de ce plan, s'il y a lieu?
- Est-ce que ce plan apaise vos inquiétudes au sujet de l'aspect sécuritaire du projet de pipeline de Kinder Morgan?

Port

- Y en a-t-il parmi vous qui ont entendu parler d'un projet d'expansion du port de Vancouver?
 - (PROJET 1) Le port de Vancouver propose d'agrandir le Delta Port au sud, ce qui, selon l'organisation, favorisera l'économie et les emplois locaux. Certaines personnes sont préoccupées par les répercussions de ce projet d'expansion sur la faune.
 - Que pensez-vous de ce projet d'expansion?
 - (Si incertain) Si vous pensez que vous n'en savez pas suffisamment sur la question pour vous prononcer, quelles sont les principales choses que vous auriez besoin de savoir pour pouvoir prendre une décision?
 - (PROJET 2) Le port de Vancouver propose d'accroître sa capacité de stockage de conteneurs, ce qui, selon l'organisation, favorisera l'économie et les emplois locaux. Certaines personnes craignent que ce projet d'expansion entraîne plus de bruit et de pollution, en plus de restreindre les vues panoramiques de Crab Park dans le Downtown Eastside de Vancouver.
 - Que pensez-vous de ce projet d'expansion?
 - De manière générale, qu'est-ce qui vous inquiète le plus au sujet de ce projet d'expansion du port, s'il y a lieu?
 - SONDER : sûreté des épaulards, risque accru de marée noire, accroissement du trafic routier et ferroviaire

En ligne (20 minutes)

- Qui a déjà entendu le terme « neutralité du Net ou du réseau »? Pouvez-vous m'expliquer ce terme dans vos propres mots?

DONNER LA DÉFINITION : La neutralité du Net ou du réseau est le principe selon lequel les fournisseurs de services Internet devraient garantir l'accès équitable à tous les contenus, indépendamment de la source, sans privilégier ni bloquer de sites Web en particulier.

- Cette explication vous paraît-elle claire ou le concept reste-t-il confus?
- (Si le concept est bien compris) Que pensez-vous du principe de neutralité du Net?
- Le gouvernement devrait-il instaurer des codes de conduite pour s'assurer que les plateformes numériques, comme Facebook ou Google, diffusent davantage de points de vue diversifiés et du contenu local?
- Qui a déjà entendu le terme « fausses nouvelles » sur Internet?

- Est-ce que les plateformes numériques comme Facebook et Google ont une part de responsabilité pour ce qui est de s’assurer de l’exactitude des nouvelles et de l’information présentées sur leurs plateformes?

DÉFENSE (30 minutes)

- Je vais vous citer quelques objectifs généraux qui pourraient être attribués aux Forces armées canadiennes – à la manière d’énoncés de mission. Gardez à l’esprit qu’il s’agit uniquement de quelques mots; ils n’ont pas pour but de décrire toutes les activités de l’organisation.

Lire tous les éléments, puis discuter :

Force au pays

- Qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?

Sécurité en Amérique du Nord

- Qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?
- Croyez-vous que les Forces armées canadiennes devraient travailler plus étroitement qu’à l’heure actuelle avec les Américains?
- Qui ici a entendu parler du NORAD?
 - SONDER : Que fait le NORAD? S’agit-il d’une organisation importante?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS À L’INTENTION DU MODÉRATEUR :

Le Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD) est une organisation américano-canadienne chargée de surveiller et de défendre l’Amérique du Nord en menant des missions d’alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d’alerte maritime et de surveillance de l’espace aérien nord-américain.

Travaillant en étroite collaboration avec des partenaires de la défense intérieure, de la sécurité nationale et de la force policière, le NORAD veille à la prévention d’attaques aériennes contre l’Amérique du Nord. Il veille aussi à la sauvegarde de la souveraineté de l’espace aérien des États-Unis et du Canada en réagissant à toute activité

Engagement dans le monde

- Qu’est-ce que cela signifie pour vous?
 - Croyez-vous que ces mots décrivent le rôle actuel des Forces armées canadiennes?

- Maintenant, si je vous parlais des « cybercapacités » des Forces armées canadiennes, à quoi ferais-je notamment référence selon vous?
 - Les cybercapacités comprennent la surveillance spatiale et la cybersécurité. S’agit-il de domaines dans lesquels les Forces armées canadiennes devraient agir davantage selon vous?
 - Actuellement, le Canada accuse du retard sur beaucoup de pays en matière de cybercapacités. Le Canada devrait-il s’efforcer de devenir un chef de file mondial en ce qui concerne les cybercapacités dans le milieu militaire; devrait-on essayer de rattraper les autres pays à ce chapitre ou s’agit-il d’un domaine dans lequel les Forces armées ne devraient pas s’impliquer?
 - SONDER : Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
 - (Si les Forces armées ne doivent pas s’impliquer dans ce domaine) : Croyez-vous qu’un autre organisme devrait être chargé d’agir ou plutôt que le Canada ne doit pas s’impliquer dans ce domaine?

- Que pensez-vous de l’achat des équipements suivants par l’Armée canadienne : *(Si le temps manque, vous pouvez simplement lire la liste au complet, puis relever les équipements auxquels les participants pensent qu’il faudrait accorder la priorité et ceux auxquels il ne faudrait PAS accorder la priorité. Si les participants sont ambivalents, veuillez en prendre note.)*
 - Chasseurs à réaction
 - Véhicules téléguidés armés, parfois appelés drones
 - Navires
 - Sous-marins
 - Navires amphibies multimissions (PRÉCISER AU BESOIN : Il s’agit de véhicules marins pouvant accoster dans des conditions difficiles, notamment dans des endroits où il n’y a pas de port ni de quai adapté.)

CONCLUSION (5 minutes)